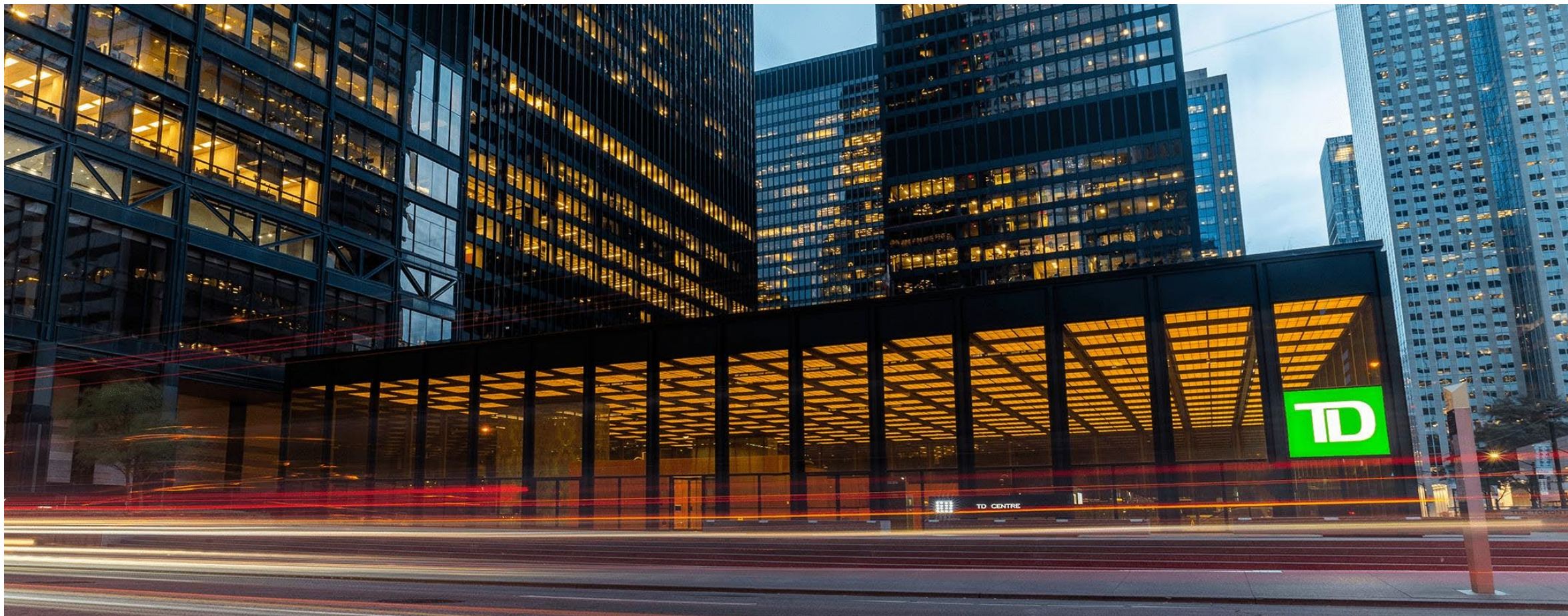




# Présentation à l'intention des investisseurs

Groupe Banque TD – T2 2026





# Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, présentés lors de la conférence téléphonique, ou figurant dans le rapport de gestion de 2025 du rapport annuel 2025 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros; et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2026 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), les risques opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité, aux processus, aux systèmes, aux données, aux tierces parties, à la fraude, à l'infrastructure et le risque interne et en matière de conduite), les risques de modèle, d'assurance, de liquidité et d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques et de conformité, les risques liés aux crimes financiers, les risques d'atteinte à la réputation, les risques environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique (notamment les risques liés aux politiques, au commerce et à la fiscalité ainsi que l'incidence potentielle de l'imposition de nouveaux tarifs ou d'une augmentation des tarifs ou de l'imposition de tarifs de représailles); l'inflation, les taux d'intérêt et la possibilité d'une récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; les risques associés à la capacité de la Banque de satisfaire aux modalités de la résolution globale des enquêtes sur son programme de LCBA-BSA aux États-Unis; l'incidence de la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque sur les activités, la situation financière et la réputation de la Banque; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; la relation d'affaires avec The Charles Schwab Corporation au moyen de la convention sur le compte de dépôt assuré, qui présente certains risques pour la Banque; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; les risques liés aux données; les risques de modèle; les activités frauduleuses; le risque interne; le risque en matière de conduite; le défaut de tiers de se conformer à des obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règles et de nouveaux règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris les lois et règlements sur la protection des consommateurs, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus (y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie); les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris le risque lié au climat); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; le déclasserement, la suspension ou le retrait des notations attribuées par une agence de notation, les conditions du marché et autres facteurs pouvant influencer sur la valeur et le cours des actions ordinaires et des autres titres de la Banque; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question à la section « Événements importants », « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/fr](http://www.td.com/fr). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document ou présentés lors de la conférence téléphonique, sont décrites dans le rapport de gestion de 2025 aux sections « Sommaire et perspectives économiques » et « Événements importants », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant). Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document, ou présenté lors de la conférence téléphonique, représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.



# Groupe Banque TD

> **Aperçu du Groupe Banque TD**

> Nouvelles sur les produits de crédit

> Bilan et capitalisation solides

## Nos secteurs d'activité

### Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires aux PME, services bancaires commerciaux, solutions aux commerçants et financement d'équipement

### Services bancaires aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux PME
- Services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements

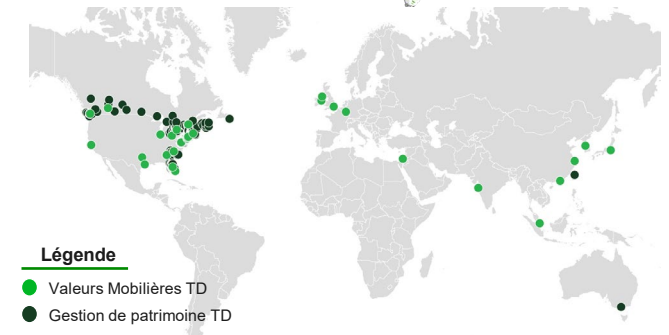
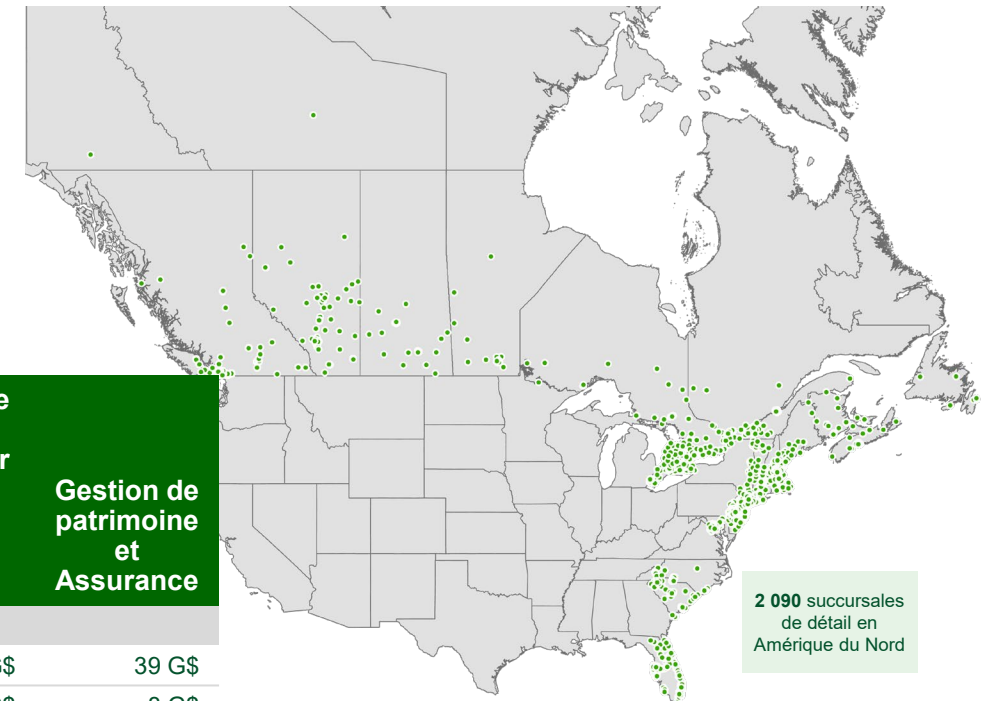
### Gestion de patrimoine et Assurance

- Autogestion, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurance habitation, auto, petites entreprises, assurance vie et santé

### Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales
- Présence dans les principaux centres financiers du monde, y compris Toronto, New York, Londres, Tokyo et Singapour

| T2 2026<br>(en \$ CA)                          | Services bancaires personnels et commerciaux au Canada | Services bancaires aux États-Unis | Gestion de patrimoine et Assurance |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| <b>Solidité financière</b>                     |                                                        |                                   |                                    |
| Dépôts <sup>1</sup>                            | 493 G\$                                                | 413 G\$                           | 39 G\$                             |
| Prêts <sup>2</sup>                             | 618 G\$                                                | 238 G\$                           | 8 G\$                              |
| Actifs administrés <sup>3</sup>                |                                                        | 63 G\$                            | 797 G\$                            |
| Actifs gérés <sup>4</sup>                      |                                                        | 15 G\$                            | 643 G\$                            |
| Résultat <sup>5</sup><br>(comme présenté)      | 7,8 G\$                                                | 3,3 G\$                           | 3,0 G\$                            |
| <b>Info réseau</b>                             |                                                        |                                   |                                    |
| Employés <sup>6</sup>                          | 33 159                                                 | 30 326                            | 16 023                             |
| Clients <sup>7</sup>                           | ~16 M                                                  | >10 M                             | >6 M                               |
| Succursales                                    | 1 042                                                  | 1 048                             | -                                  |
| GAB <sup>8</sup>                               | 2 865                                                  | 2 359                             | -                                  |
| Utilisateurs des services mobiles <sup>9</sup> | 8,8 M                                                  | 5,2 M                             | Non communiqué                     |



Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans 687 villes en Amérique du Nord et 7 autres villes ailleurs dans le monde.

Valeurs Mobilières TD exerce ses activités dans 30 villes dans le monde

# Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord

| T2 2026 (en \$ CA, sauf indication contraire)                                             | Groupe Banque TD | Classement au Canada <sup>1</sup> | Classement en Amérique du Nord <sup>2</sup> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Total des actifs</b>                                                                   | 2 085 G\$        | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Total des dépôts</b>                                                                   | 1 243 G\$        | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Capitalisation boursière</b>                                                           | 241,7 G\$        | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Résultat net comme présenté (<i>quatre derniers trimestres</i>)</b>                    | 14,9 G\$         | 2 <sup>e</sup>                    | 4 <sup>e</sup>                              |
| <b>Résultat net rajusté<sup>3</sup> (<i>quatre derniers trimestres</i>)</b>               | 16,2 G\$         | S. O                              | S. O                                        |
| <b>Effectif moyen en équivalent temps plein</b>                                           | 104 845          | 1 <sup>er</sup>                   | 5 <sup>e</sup>                              |
| <b>Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires<sup>4</sup></b> | 14,3 %           | 1 <sup>er</sup>                   | 1 <sup>er</sup>                             |



# Une banque nord-américaine d'envergure et diversifiée



## Quatre grands secteurs d'activité

### Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

- Les Services bancaires personnels disposent d'un réseau de services de détail de premier plan, qui offre une gamme complète de produits et de services de dépôts, de placements, de paiements et de prêts.
- Les Services bancaires commerciaux sont une activité de premier plan axée sur les clients; ils offrent une expertise sectorielle approfondie, des conseils judicieux et un vaste éventail de produits et de services personnalisés pour répondre aux besoins des propriétaires d'entreprise.

### Services bancaires aux États-Unis

- Comprend les activités des services bancaires personnels et aux entreprises et les activités de gestion de patrimoine de la Banque aux États-Unis.

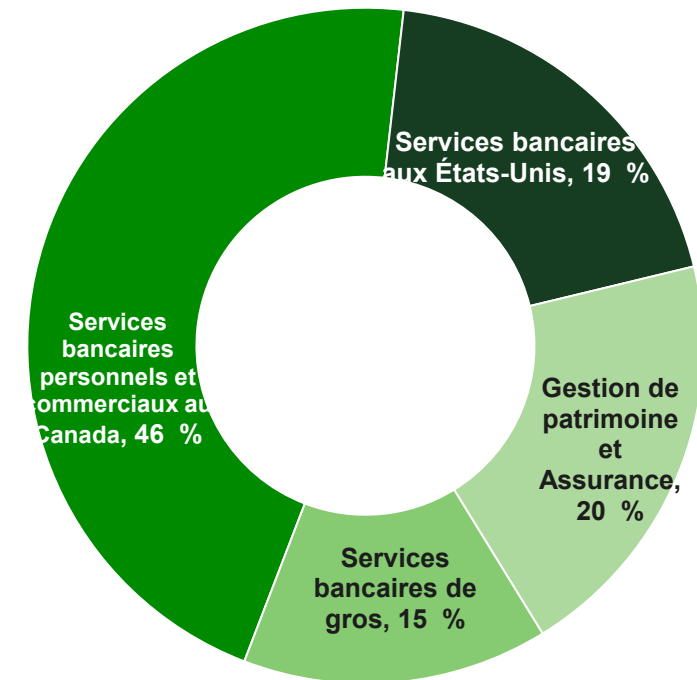
### Gestion de patrimoine et Assurance

- Gestion de patrimoine offre des solutions de gestion de patrimoine à des clients de détail au Canada par l'entremise de services de courtage autogéré, de services-conseils et de gestion de placements.
- TD Assurance offre des produits d'assurance de dommages par l'entremise de canaux directs, ainsi qu'aux membres de groupes d'affinité, de même que des produits d'assurance vie et santé partout au Canada.

### Services bancaires de gros

- Sous les marques Valeurs Mobilières TD et TD Cowen, le secteur Services bancaires de gros offre des services bancaires de marchés mondiaux et des services bancaires d'investissement et aux grandes entreprises à des sociétés, gouvernements et clients institutionnels.

## Répartition du résultat comme présenté pour le T2 2026<sup>1</sup>



## Relations approfondies

Environ 9 G\$ de recommandations fermées des Services bancaires personnels au Canada à Gestion de patrimoine ce trimestre, soit une croissance dans les deux chiffres sur 12 mois

Pour Gestion de patrimoine au Canada, un volume record de 1,5 G\$ a été recommandé de Placements directs à nos activités de services-conseils

## Plus simple et plus rapide

Réorganisation des Services bancaires aux PME vers les Services bancaires personnels au Canada pour accélérer la croissance

Conversion des clients titulaires d'une carte de crédit Nordstrom à la plateforme de service de la TD, tirant parti de l'infrastructure des cartes pour faire croître les affaires et offrant des occasions de nouveaux partenariats stratégiques pour les cartes

## Exécution rigoureuse

RCP<sup>1</sup> des Services bancaires aux États-Unis de 8,2 % (9,6 %, raj.<sup>2</sup>) et RCP des Services bancaires de gros de 14,5 %, soit des améliorations importantes sur 12 mois

Dans le secteur de l'assurance, déploiement de capacités d'intelligence artificielle (IA) agentique pour améliorer la productivité, améliorer la qualité des fichiers et réduire la durée du cycle pour renforcer la détection de la fraude

## Cibles à moyen terme (pour l'E2029)<sup>3</sup>

**~16 %**  
RCP  
rajusté<sup>2</sup>

**De 7 % à 10 %**  
Croissance  
du RPA<sup>1</sup>  
rajusté<sup>2</sup>

**Environ 5 à 10 %**  
Bénéfices avant impôts  
et provisions rajustés<sup>2</sup>  
TCAC<sup>1,4</sup> (%)

**Positif**  
Lever  
d'exploitation<sup>5</sup>  
rajusté<sup>2</sup>

**Mi-cinquantaine**  
Ratio d'efficacité rajusté<sup>2</sup>,  
déduction faite des  
charges afférentes aux  
activités d'assurance<sup>1,6</sup>  
(en %)

**Solide**  
Ratio des  
fonds propres  
de cat. 1 sous  
forme d'AO

**De 40 % à 50 %**  
Ratio  
dividendes/bénéfice<sup>1</sup>

**+75 pdb**  
Accumulation  
annuelle<sup>2</sup> de  
capitaux propres  
internes rajustés<sup>7</sup>

# Services bancaires personnels et commerciaux au Canada – Priorités stratégiques pour l'exercice 2026



## Relations approfondies

Dépasser la croissance démographique canadienne en termes de nouveaux clients et être en tête pour ce qui est des services bancaires de base et la primauté

Approfondir les relations avec les clients au sein des SBC, des SBE au Canada et de Gestion de patrimoine

Transformation du parcours d'achat d'une propriété et de la conservation de produits CGBI grâce à la spécialisation et à la rapidité, tout en produisant de solides rendements

Accélérer la croissance des activités de carte de crédit en simplifiant les processus et en modernisant les politiques et la technologie

Élargir la distribution des SBE au Canada en investissant dans les banquiers de première ligne et en mettant l'accent sur les services bancaires axés sur les relations

## Plus simple et plus rapide

Moderniser et automatiser les processus et les plateformes, et tirer parti de l'IA pour offrir des expériences efficaces, fluides et personnalisées

Offrir une expérience client plus simple et plus rapide pour l'intégration et les expériences mobiles

Tirer parti de l'intelligence artificielle et de l'automatisation pour améliorer les taux d'approbation automatique de Financement auto TD et des Services bancaires aux PME, tout en simplifiant les processus de crédit des SBE au Canada

## Exécution rigoureuse

Tirer parti de l'automatisation, des outils numériques et de l'IA à grande échelle pour réaliser des économies et améliorer l'efficacité

Refonte des processus d'affaires clés et simplification des opérations afin de réduire les coûts

Assurer une gestion rigoureuse des dépenses en optimisant les ressources et en réduisant les dépenses des tiers

Favoriser la transformation de la distribution pour répondre aux besoins changeants des clients et créer des occasions de réinvestissement



# Services bancaires aux États-Unis – Priorités stratégiques pour l'exercice 2026

## Relations approfondies

---

Repenser le commerce de détail en se donnant la capacité de fournir des conseils grâce à des capacités numériques

Accroître les activités liées aux cartes bancaires et augmenter les occasions le partenariat avec Nordstrom

Accroître le taux de pénétration des clients bien nantis en augmentant le nombre de conseillers, en améliorant les recommandations et en adaptant les produits et services de placement

Accélérer la rentabilité des Services bancaires commerciaux grâce à des relations rentables et à l'élargissement du nombre d'agents principaux grâce au partenariat avec Valeurs Mobilières TD

## Plus simple et plus rapide

---

Continuer de poursuivre les efforts de restructuration du bilan qui simplifient les activités

Déployer l'IA pour automatiser les processus opérationnels, améliorer la productivité et fournir des renseignements aux collègues de première ligne

Transformer l'architecture liée aux données et à la technologie pour offrir un environnement évolutif, infonuagique et modulaire

## Exécution rigoureuse

---

Poursuivre les mesures correctives liées au programme de LCBA-BSA aux États-Unis et renforcer l'environnement de gouvernance et de contrôle

Améliorer l'efficacité en atteignant la cible de réduction des coûts

Optimiser le réseau de succursales, améliorer les coûts unitaires, restructurer les processus et réduire la valeur des dépenses auprès des tiers

## Relations approfondies

Approfondir les relations avec les clients des SPBC, des SBE au Canada et de TD Assurance, et favoriser les recommandations de Placements directs aux Services-conseils au sein de Gestion de patrimoine

Élargir le bassin de conseillers au sein de Gestion de patrimoine en tirant parti des programmes d'acquisition et de perfectionnement des talents

Accélérer l'acquisition de clients de Placements directs grâce au lancement de la nouvelle appli NégociTitres TD et à l'amélioration des plateformes pour les investisseurs à long terme et les investisseurs actifs

Stimuler la croissance des fonds communs de placement et des actifs des FNB au Canada, ainsi que la croissance de la gestion d'actifs institutionnels à l'échelle mondiale

Stimuler la croissance dans les segments et les régions rentables du secteur de l'assurance grâce à l'excellence du marketing numérique et à la mise en œuvre de stratégies d'acquisition de nouveaux clients

## Plus simple et plus rapide

Simplifier l'expérience client au sein de Gestion de patrimoine en déployant de nouvelles capacités de libre-service, d'intégration numérique et de provisionnement de comptes

Augmenter la capacité des conseillers de Gestion de patrimoine en réinventant les processus opérationnels et en lançant de nouvelles capacités numériques, en tirant parti de l'IA

Achever l'unification des offres discrétionnaires de Services privés, Gestion de patrimoine et réaliser des économies annualisées de 40 M\$

Introduire de nouvelles capacités d'IA destinées aux clients dans le secteur des assurances pour favoriser l'adoption des outils numériques libre-service et augmenter la portion numérique des opérations

## Exécution rigoureuse

Réduire les coûts structurels de Gestion de patrimoine grâce à des initiatives de productivité, à la transformation de la distribution et à l'utilisation de l'automatisation et de l'IA

Renforcer l'environnement de risques et de contrôle en modernisant les infrastructures et en améliorant la gouvernance

Réduire les dépenses de base de manière durable pour le secteur de l'assurance grâce à la refonte des processus d'affaires grâce à l'IA et à l'augmentation de l'automatisation

Atténuer les pertes découlant des changements climatiques dans le secteur de l'assurance en gérant l'empreinte géographique et en offrant aux clients des conseils sur la réduction des risques

# Services bancaires de gros – Priorités stratégiques pour l'exercice 2026

## Relations approfondies

Renforcer les relations avec les clients en orientant les ressources vers les secteurs prioritaires

Continuer à simplifier et à améliorer la plateforme de transactions bancaires mondiales

Élargir notre gamme de produits à revenu fixe et faire progresser les capacités de négociation en ligne dans le secteur des Marchés mondiaux

Développer TD Prime Services en créant une plateforme mondiale intégrée dotée de nouvelles capacités

## Plus simple et plus rapide

Continuer à simplifier la structure organisationnelle et à embaucher les meilleurs talents

Mettre à niveau des systèmes centraux pour simplifier les processus et moderniser l'infrastructure

Passer à un modèle de mise en œuvre agile et axé sur les produits afin de concevoir des outils plus intelligents qui simplifient les flux de travail

Investir dans les outils et la formation en matière d'IA pour favoriser la productivité

## Exécution rigoureuse

Renforcer la gestion des risques et la conformité en augmentant l'agilité, en automatisant les processus et en améliorant les contrôles

Réduire les coûts grâce à la simplification des processus, à la modernisation de la technologie, à l'optimisation des immeubles et des fournisseurs, et à l'efficacité grâce à l'IA

Faire progresser une approche rigoureuse en matière de déploiement des capitaux en mettant l'accent sur les rendements des clients et en déployant le bilan de manière stratégique



# Rendement au T2 2026

|                                                                                                                                                             |                                                                            |                                                                                                                                                         |                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat net</b><br>Comme présenté : 4,3 G\$<br>Rajusté <sup>1</sup> : 4,2 G\$                                                                           | <b>RPA</b><br>Comme présenté : 2,43 \$<br>Rajusté <sup>1</sup> : 2,38 \$   | <b>Croissance des bénéfices avant impôts et provisions<sup>1</sup> (sur 12 mois)</b><br><br>Comme présenté : (49,8 %)<br>Rajustés <sup>1</sup> : 11,7 % | <b>Total des actifs</b><br><br>2 100 G\$                                                    |
| <b>Ratio d'efficience</b><br><br>Comme présenté : 53,0 %<br>Rajusté, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup> : 57,0 % | <b>RCP</b><br><br>Comme présenté : 14,7 %<br>Rajusté <sup>1</sup> : 14,4 % | <b>RCPCAAO<sup>2</sup></b><br><br>Comme présenté : 17,7 %<br>Rajustés <sup>1</sup> : 17,2 %                                                             | <b>Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b><br><br>14,3 % |

## Retour sur le T2 2026

|                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                          |                                                                               |                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Solide présence dans les secteurs axés sur les marchés, augmentation des marges et croissance des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. | Baisse des PPC pour prêts douteux sur 3 mois, témoignant du rendement solide du crédit.<br>Hausse des PPC pour prêts productifs sur 3 mois, témoignant des perspectives macroéconomiques actualisées.<br>Aucun changement relatif aux prévisions en matière de PPC pour l'exercice 2026 | Solide gestion des coûts | Annonce d'une augmentation du dividende de 4 cents par action (hausse de 4 %) | Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 14,3 %, avec une solide accumulation interne de capitaux rajustés et le rachat d'environ 19 millions d'actions au T2 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Objectifs pour l'exercice 2026<sup>3</sup>

|                                          |                                                             |                                                                                 |                                                             |                                                   |                                                                          |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>~13 %</b><br>RCP rajusté <sup>1</sup> | <b>De 6 à 8 %</b><br>Croissance du RPA rajusté <sup>1</sup> | <b>De 3 à 4 %</b><br>Croissance des charges <sup>4</sup> rajustées <sup>1</sup> | <b>Positif</b><br>Lever d'exploitation rajusté <sup>1</sup> | <b>De 40 à 50 pdb</b><br>Ratio PPC <sup>5,6</sup> | <b>13 % et plus</b><br>Ratio des fonds propres de cat. 1 sous forme d'AO |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|

# Favoriser la réduction des coûts structurels et le leadership en matière d'IA

**Économies annualisées d'environ 2 à 2,5 G\$ visées à moyen terme<sup>1</sup>**



**Transformation de la distribution**

**~350 à 450 M\$**



**Technologie et modernisation des données**

**~350 à 400 M\$**



**Approvisionnement**

**~200 à 300 M\$**



**Automatisation et IA**

**~ 500 M\$ et plus**



**Main-d'œuvre de prestation mondiale**

**~200 à 300 M\$**



**Modération des coûts**

**~ 400 M\$ et plus**

**Adopter l'IA à grande échelle**

**Valeur cible à moyen terme<sup>2</sup>**

**~500 M\$**

Hausse des produits annualisés

**et**

**~500 M\$**

Économies annualisées

**Valeur de l'IA créée d'environ 145 M\$ depuis le début de l'exercice, en voie de dépasser la cible<sup>2</sup> d'environ 200 M\$ pour l'exercice 2026**

- Délai de traitement des demandes de CGBI avant la prise de décision d'environ 15 heures à environ 3 minutes grâce à l'IA agentique
- TD Assurance a établi une nouvelle norme du secteur pour l'adoption de l'IA au Canada en devenant le premier assureur habitation et auto à lancer un assistant virtuel utilisant l'IA générative destiné aux clients.

# Mesures correctives liées à la Bank Secrecy Act et à la LCBA aux États-Unis<sup>1</sup>

Le travail sur les mesures correctives de la gestion, notamment en ce qui a trait à la démonstration de la durabilité, se poursuivra en 2026 et en 2027

2024

2025

2026

2027

2028

Validation et supervision d'audit interne et engagement relatif à la réglementation

À la suite de l'examen de surveillance et réglementaire, d'autres mesures correctives de la gestion qui seraient prises après 2027 pourraient être requises

## Mesures prises

- ✓ Amélioration continue **des processus de surveillance des opérations et d'enquêtes**
- ✓ Déploiement **d'un modèle amélioré de cote de risque des clients** dans notre nouvelle plateforme Connaissez votre client pour améliorer davantage les évaluations du risque lié aux clients
- ✓ **Programme de formation amélioré de gestion des risques liés aux crimes financiers** avec des contrôles améliorés pour surveiller la mise en œuvre et l'efficacité de la formation
- ✓ **Mise à niveau des systèmes d'intégration de première ligne** pour les entreprises de services monétaires, améliorant la détection, l'identification et la gestion
- ✓ **Premiers examens rétrospectifs** effectués par le fournisseur tiers

## Initiatives en cours

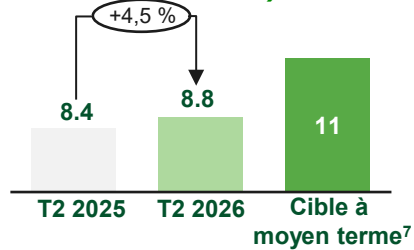
- Déploiement supplémentaire de la nouvelle plateforme **Connaissez votre client**
- Poursuite du déploiement de **l'apprentissage automatique et de l'IA spécialisée**
- Poursuite **de la formation et du perfectionnement** des collègues
- Exécution continue des **examens rétrospectifs** exigés par les ordonnances sur consentement de l'OCC et du FinCEN

**Les mesures correctives du programme de la Bank Secrecy Act et de LCBA aux États-Unis demeurent exposées à des risques et à des incertitudes, notamment en ce qui concerne l'examen du groupe de surveillance et l'approbation par nos organismes de réglementation, le FinCEN et le département de la Justice des États-Unis.**

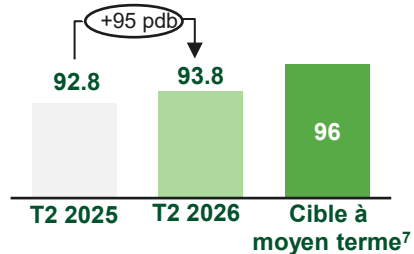
# Le leadership numérique favorise un engagement et une croissance accrus

## Canada<sup>1,2</sup>

Utilisateurs des services mobiles (en millions)<sup>3</sup>

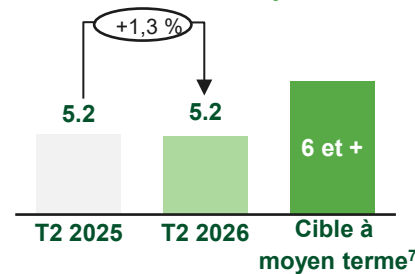


Opérations libre-service (sous forme de % de toutes les opérations financières)<sup>4</sup>

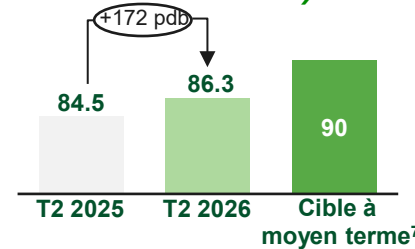


## États-Unis<sup>1,2</sup>

Utilisateurs des services mobiles (en millions)<sup>3</sup>

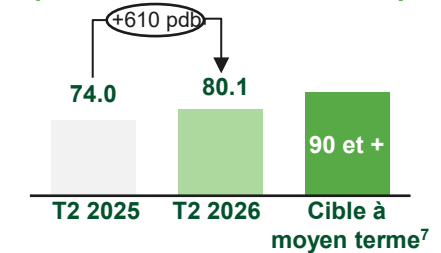


Opérations libre-service (sous forme de % de toutes les opérations financières)<sup>4</sup>

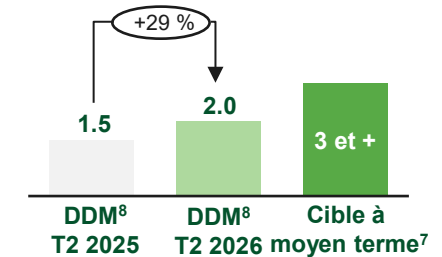


## Assurance habitation et auto<sup>1</sup>

Clients engagés sur le plan numérique (% de clients au total)<sup>5</sup>



Opérations dans MonAssurance TD (en millions)<sup>6</sup>





# Faits saillants relatifs à la marque et à la durabilité au T2 2026



Rapport sur la  
durabilité 2025

## Marque employeur solide



## Faits saillants de la durabilité

- Émission de deux obligations vertes totalisant environ 1,8 G\$ sur les marchés canadien et européen
- Première banque à participer à la CleanAI Initiative pour l'avancement de solutions d'IA et générant des résultats durables
- Octroi de 10 millions de dollars américains à 40 organismes à but non lucratif qui favorisent l'abordabilité et la stabilité du logement aux États-Unis, dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du programme annuel Housing for Everyone de la TD Charitable Foundation

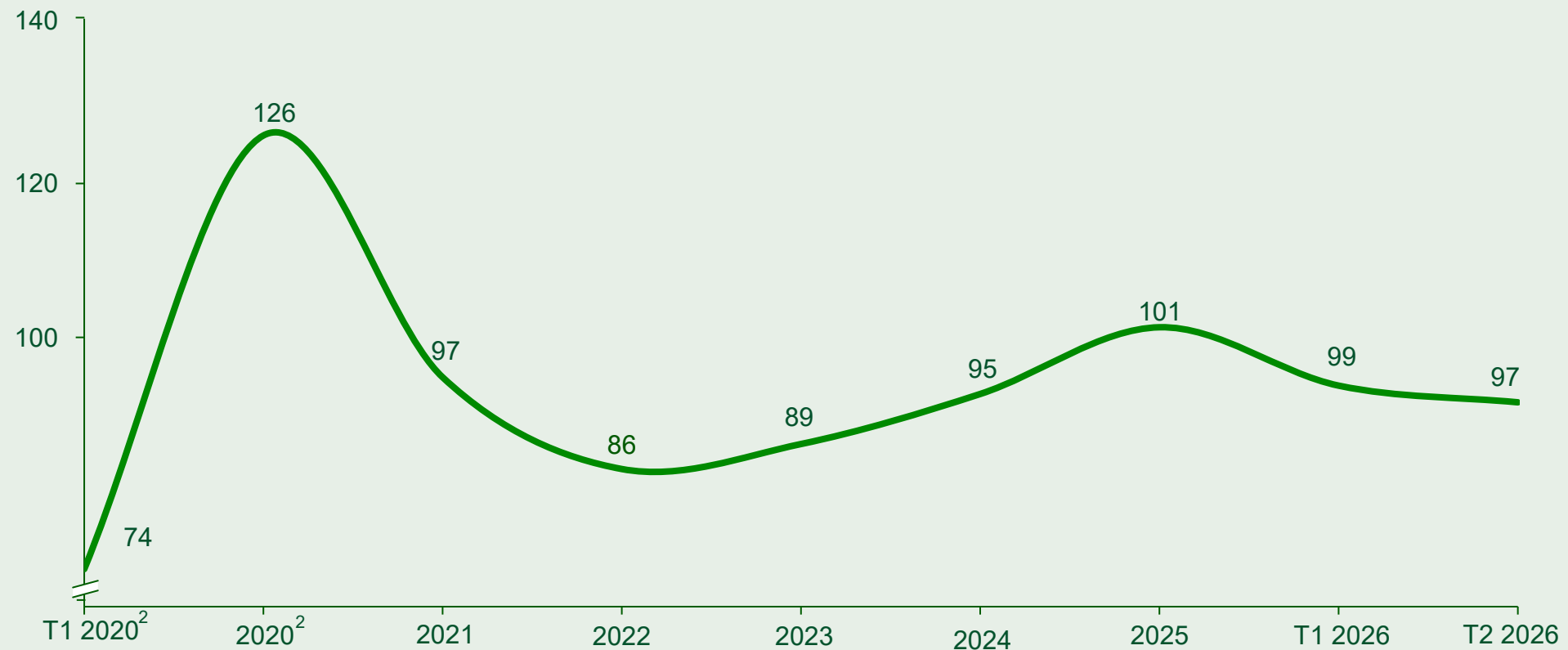


# Groupe Banque TD

- > Aperçu du Groupe Banque TD
- > **Nouvelles sur les produits de crédit**
- > Bilan et capitalisation solides

## Bonne réserve pour faire face à une incertitude économique et de crédit accrue

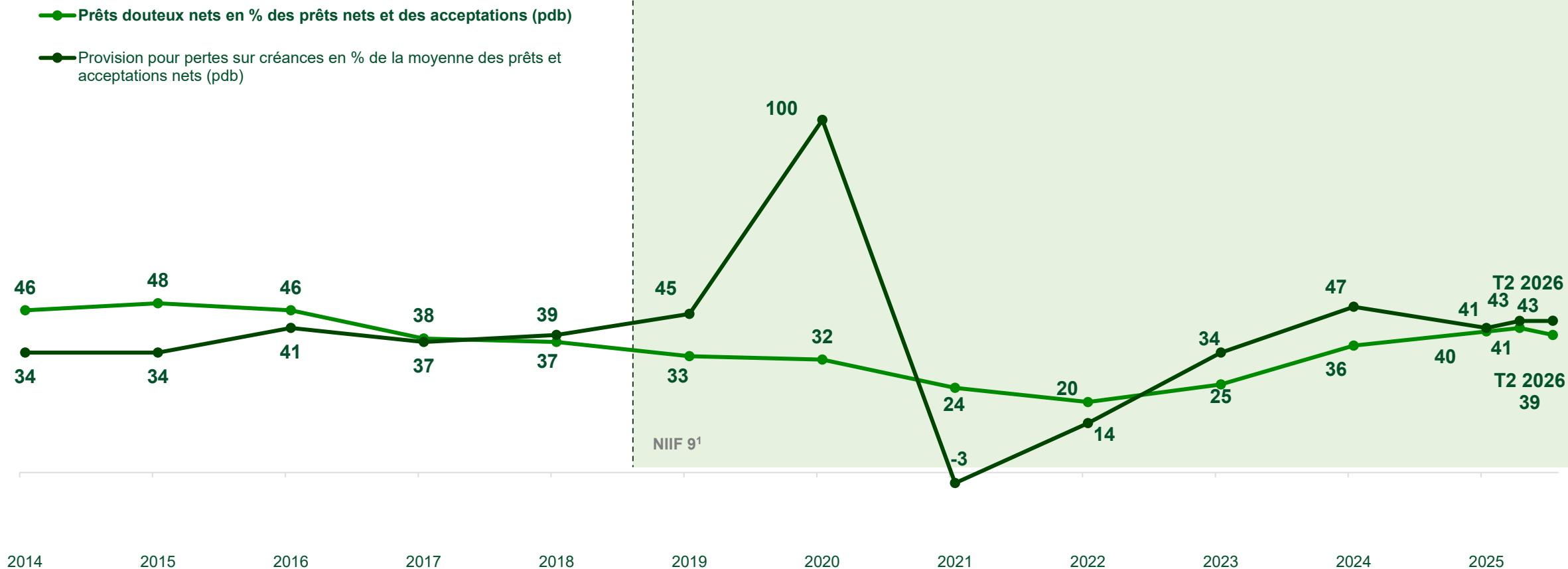
Ratio de couverture des provisions (pdb)<sup>1</sup>



# Antécédents solides en matière de qualité de crédit



Ratios de prêts douteux nets et de PPC (pdb)





# Portefeuille de prêts bruts

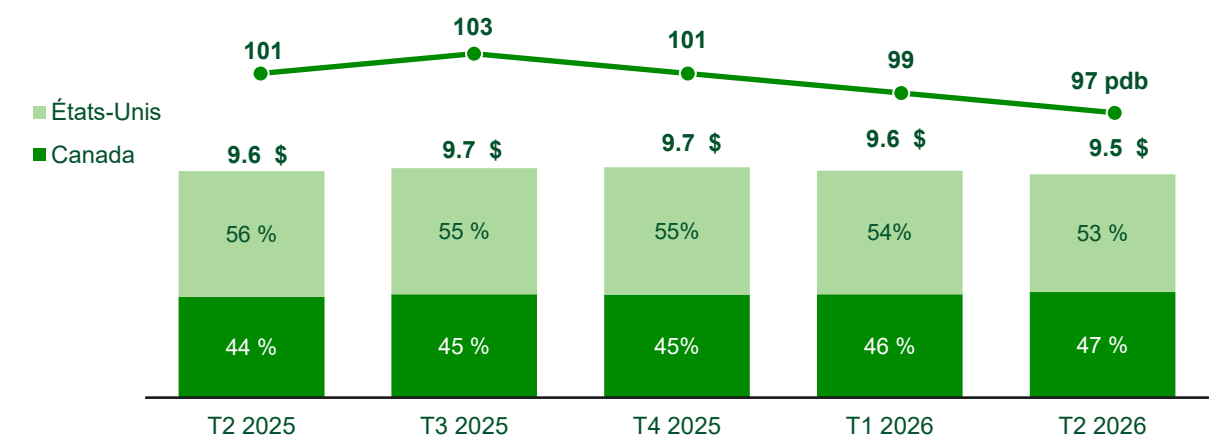
| Soldes de fin de trimestre (en G\$, sauf indication contraire)                                        | T1 2026      | T2 2026      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada</b>                        | <b>619,3</b> | <b>623,3</b> |
| <b>Personnels</b>                                                                                     | <b>482,1</b> | <b>482,8</b> |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                                                      | 258,8        | 250,8        |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)                                                      | 156,4        | 164,2        |
| Prêts automobiles indirects                                                                           | 32,0         | 32,3         |
| Cartes de crédit                                                                                      | 21,9         | 22,5         |
| Autres prêts aux particuliers                                                                         | 13,0         | 13,0         |
| <i>Lignes de crédit non garanties</i>                                                                 | 10,5         | 10,5         |
| <b>Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux PME)</b>                          | <b>137,2</b> | <b>140,5</b> |
| <b>Portefeuille des Services bancaires aux É.-U. (montants en \$ US)</b>                              | <b>172,9</b> | <b>173,4</b> |
| <b>Personnels</b>                                                                                     | <b>89,7</b>  | <b>89,1</b>  |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                                                      | 34,0         | 33,8         |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>1</sup>                                         | 9,0          | 9,1          |
| Prêts automobiles indirects                                                                           | 31,7         | 31,9         |
| Cartes de crédit                                                                                      | 14,1         | 13,5         |
| Autres prêts aux particuliers                                                                         | 0,9          | 0,8          |
| <b>Services bancaires commerciaux</b>                                                                 | <b>83,2</b>  | <b>84,3</b>  |
| Immobilier non résidentiel                                                                            | 18,0         | 17,5         |
| Immobilier résidentiel                                                                                | 10,2         | 10,3         |
| Commercial et industriel                                                                              | 55,0         | 56,5         |
| <b>Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.</b> | <b>62,1</b>  | <b>62,2</b>  |
| <b>Portefeuille des Services bancaires aux É.-U. (en \$)</b>                                          | <b>235,0</b> | <b>235,6</b> |
| <b>Portefeuille de Gestion de patrimoine et Assurance au Canada</b>                                   | <b>9,8</b>   | <b>9,5</b>   |
| <b>Portefeuille des Services bancaires de gros</b>                                                    | <b>103,4</b> | <b>104,7</b> |
| <b>Total<sup>2</sup></b>                                                                              | <b>967,5</b> | <b>973,1</b> |

# Provision pour pertes sur créances (PPC)

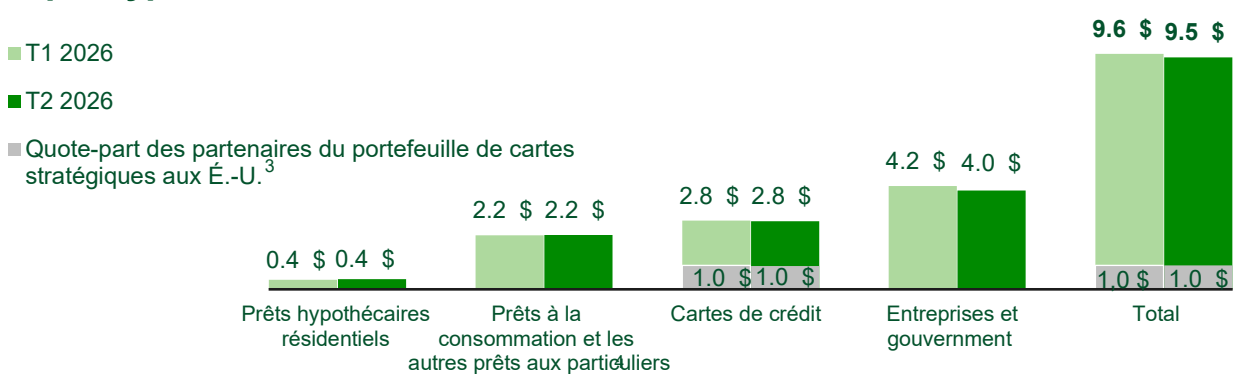
## Faits saillants

- Baisse de la PPC de 147 M\$ sur 3 mois, attribuable à ce qui suit :
  - Baisse de la provision liée aux prêts douteux dans les Services bancaires de gros
  - Contrebalancement partiel par une provision pour prêts productifs largement attribuable aux nouvelles perspectives macroéconomiques
- Bien que de nombreux scénarios puissent avoir une incidence sur la trajectoire économique et le rendement du crédit, les PPC de la Banque pour l'exercice 2026 devraient se situer dans une fourchette de 40 à 50 pdb, conformément aux prévisions<sup>5</sup>

PPC<sup>1</sup> : en G\$ et ratios de couverture<sup>2</sup>



PPC par type d'actif : en G\$



|                           | Prêts hypothécaires résidentiels |      | Prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers |     | Cartes de crédit |     | Entreprises et gouvernement |     | Total |     |
|---------------------------|----------------------------------|------|--------------------------------------------------------------|-----|------------------|-----|-----------------------------|-----|-------|-----|
| Prêts productifs (en G\$) | 0,30                             | 0,32 | 1,9                                                          | 1,9 | 2,3              | 2,3 | 3,3                         | 3,3 | 7,9   | 7,9 |
| Prêts douteux (en G\$)    | 0,09                             | 0,10 | 0,3                                                          | 0,3 | 0,5              | 0,4 | 0,9                         | 0,7 | 1,7   | 1,5 |
| Ratio <sup>3</sup> (pdb)  | 12                               | 14   | 83                                                           | 81  | 681              | 682 | 120                         | 113 | 99    | 97  |

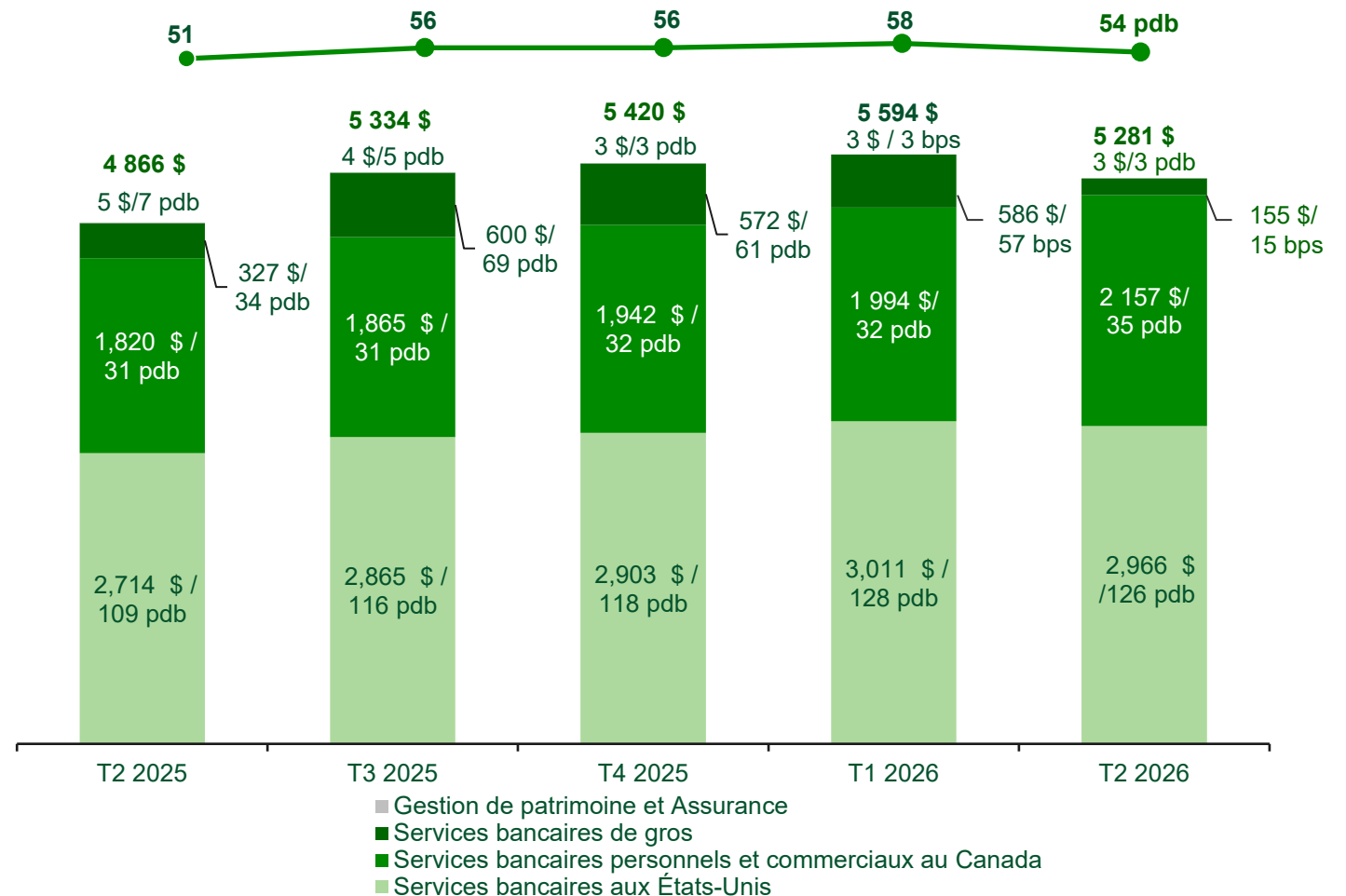
# Prêts douteux bruts

## Par secteur d'exploitation

### Faits saillants

- Diminution des formations de prêts douteux bruts de 4 pdb sur 3 mois, attribuable à ce qui suit :
  - Services bancaires de gros

Prêts douteux bruts : en M\$ et ratios<sup>1</sup>



# Provision pour pertes sur créances (PPC)

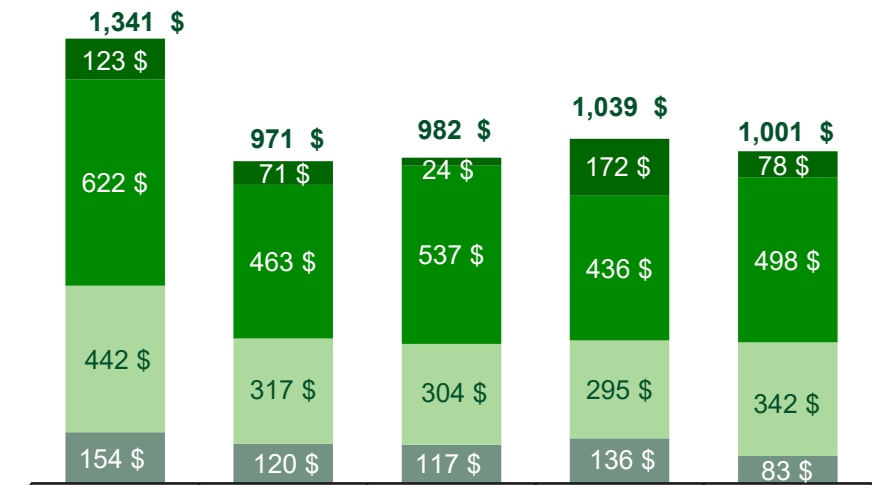
## Par secteur d'exploitation

### Faits saillants

- PPC stable sur 3 mois

### PPC : en M\$ et ratios<sup>1,2,3</sup>

- Gestion de patrimoine et Assurance
- Services bancaires de gros
- Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- Services bancaires aux États-Unis (net)



### Ratio de PPC (pdb)

|                                                                       | T2 2025   | T3 2025   | T4 2025   | T1 2026   | T2 2026   |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Services bancaires personnels et commerciaux au Canada                | 44        | 31        | 35        | 28        | 33        |
| Services bancaires aux États-Unis (net) <sup>2</sup>                  | 70        | 52        | 50        | 49        | 60        |
| Services bancaires et Siège social aux États-Unis (brut) <sup>3</sup> | 94        | 72        | 70        | 72        | 75        |
| Services bancaires de gros                                            | 51        | 31        | 11        | 70        | 31        |
| <b>Banque – Total (brut)<sup>3</sup></b>                              | <b>58</b> | <b>41</b> | <b>41</b> | <b>43</b> | <b>43</b> |
| <b>Banque – Total (net)<sup>2,4</sup></b>                             | <b>51</b> | <b>36</b> | <b>36</b> | <b>38</b> | <b>39</b> |

# Provision pour pertes sur créances (PPC)

## Prêts douteux et prêts productifs

### Faits saillants

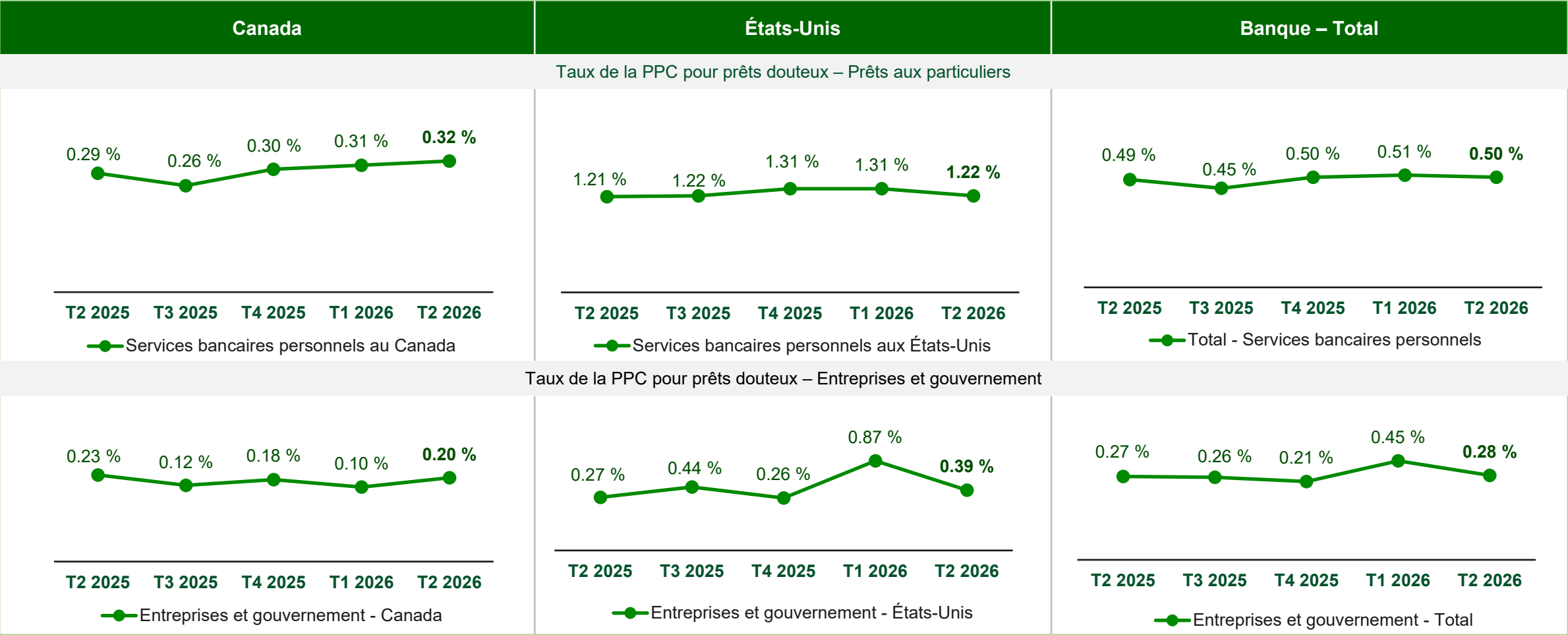
- Baisse des PPC pour prêts douteux sur 3 mois dans les secteurs suivants :
  - Services bancaires de gros, Services bancaires aux États-Unis et Siège social
- Provision pour prêts productifs du trimestre en cours principalement enregistrée dans les secteurs suivants :
  - Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires aux États-Unis

| PPC <sup>1</sup> (EN M\$)                                                                                      | T2 2025      | T1 2026      | T2 2026      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Banque – Total</b>                                                                                          | <b>1 341</b> | <b>1 039</b> | <b>1 001</b> |
| Prêts douteux                                                                                                  | 946          | 1 164        | 973          |
| Prêts productifs                                                                                               | 395          | (125)        | 28           |
| <b>Services bancaires personnels et commerciaux au Canada</b>                                                  | <b>622</b>   | <b>436</b>   | <b>498</b>   |
| Prêts douteux                                                                                                  | 428          | 424          | 465          |
| Prêts productifs                                                                                               | 194          | 12           | 33           |
| <b>Services bancaires aux États-Unis (net)</b>                                                                 | <b>442</b>   | <b>295</b>   | <b>342</b>   |
| Prêts douteux                                                                                                  | 309          | 394          | 332          |
| Prêts productifs                                                                                               | 133          | (99)         | 10           |
| <b>Services bancaires de gros</b>                                                                              | <b>123</b>   | <b>172</b>   | <b>78</b>    |
| Prêts douteux                                                                                                  | 61           | 216          | 80           |
| Prêts productifs                                                                                               | 62           | (44)         | (2)          |
| <b>Siège social</b> <small>Quote-part des partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux É.-U.</small> | <b>154</b>   | <b>136</b>   | <b>83</b>    |
| Prêts douteux                                                                                                  | 148          | 130          | 96           |
| Prêts productifs                                                                                               | 6            | 6            | (13)         |
| <b>Gestion de patrimoine et Assurance</b>                                                                      | <b>-</b>     | <b>-</b>     | <b>-</b>     |
| Prêts douteux                                                                                                  | -            | -            | -            |
| Prêts productifs                                                                                               | -            | -            | -            |



# Provision pour pertes sur créances – Prêts douteux<sup>1</sup>

## Par emplacement géographique



# Services bancaires personnels au Canada



## Faits saillants

- La qualité des actifs des Services bancaires personnels au Canada demeure bonne

## Services bancaires personnels au Canada (T2 2026)<sup>1</sup>

|                                                          | Prêts bruts<br>(en G\$) | Prêts douteux<br>bruts (en M\$) | Prêts douteux<br>bruts/prêts (en %) |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels                         | 250,8                   | 512                             | 0,20                                |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)         | 164,2                   | 244                             | 0,15                                |
| Prêts automobiles indirects                              | 32,3                    | 134                             | 0,42                                |
| Cartes de crédit                                         | 22,5                    | 189                             | 0,84                                |
| Autres prêts aux particuliers                            | 13,0                    | 74                              | 0,57                                |
| <i>Lignes de crédit non garanties</i>                    | <i>10,5</i>             | <i>50</i>                       | <i>0,48</i>                         |
| <b>Total des Services bancaires personnels au Canada</b> | <b>482,8</b>            | <b>1 153</b>                    | <b>0,24</b>                         |
| Variation par rapport au T1 2026                         | 0,7                     | 71                              | 0,02                                |

## Portefeuille de CGBI au Canada – rapport prêt-valeur par région (en %) <sup>2,3</sup>

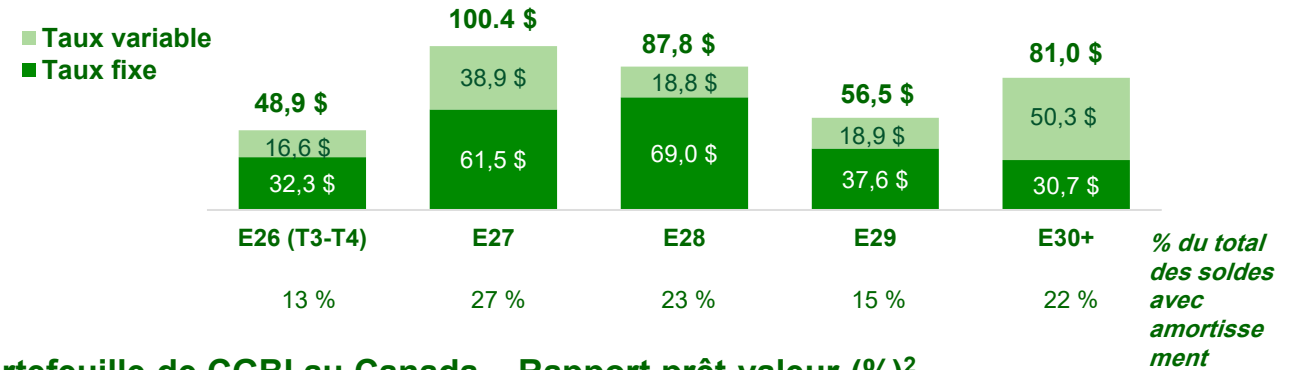
|                      | T1 2026              |           |            | T2 2026              |           |            |
|----------------------|----------------------|-----------|------------|----------------------|-----------|------------|
|                      | Prêt<br>hypothécaire | LDCVD     | CGBI total | Prêt<br>hypothécaire | LDCVD     | CGBI total |
| Atlantique           | 63                   | 54        | 59         | 64                   | 56        | 60         |
| Colombie-Britannique | 61                   | 52        | 56         | 63                   | 54        | 58         |
| Ontario              | 63                   | 52        | 57         | 65                   | 54        | 59         |
| Prairies             | 62                   | 53        | 58         | 64                   | 55        | 59         |
| Québec               | 61                   | 57        | 59         | 62                   | 59        | 60         |
| <b>Canada</b>        | <b>62</b>            | <b>53</b> | <b>57</b>  | <b>64</b>            | <b>55</b> | <b>59</b>  |

# Portefeuille de crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada

## Faits saillants

- **Portefeuille de CGBI au Canada s'établissant à 418 G\$**
  - 91 % du portefeuille de CGBI est dans la catégorie Amortissables<sup>4</sup>
    - 76 % du portefeuille de LDCVD dans la catégorie Amortissables
  - Taux d'intérêt variable de 44 %, dont 22 % pour les prêts hypothécaires et 22 % pour les LDCVD
  - 13 % du portefeuille de CGBI assurés
- **La qualité du crédit du portefeuille de CGBI au Canada est demeurée solide**
  - Taux moyen de pertes sur cinq ans d'environ 1 pdb
  - Cote de crédit moyenne<sup>5</sup> de 792 pour le portefeuille non assuré; largement stable sur 3 mois
  - Moins de 1 % du portefeuille de CGBI non assuré a un pointage du bureau de crédit de 650 ou moins et a un RPV supérieur à 75 %
- **La qualité du crédit garanti par des biens immobiliers consenti aux acheteurs de copropriétés et aux investisseurs<sup>6</sup> est en phase avec le portefeuille global**
  - Le CGBI consenti aux acheteurs de copropriétés représentait environ 15 % des CGBI en attente, dont 18 % étant assurés
  - Le CGBI consenti aux investisseurs représentait environ 12 % des CGBI en attente

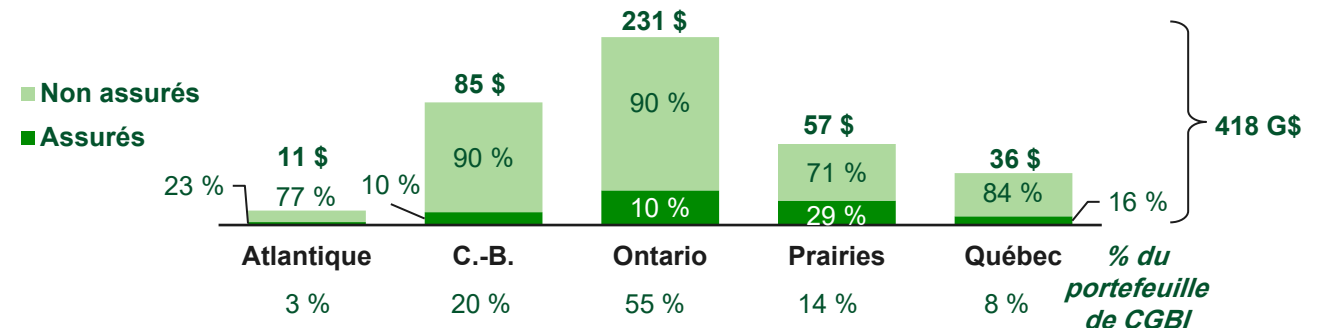
## Calendrier d'échéance (en G\$)<sup>1</sup>



## Portefeuille de CGBI au Canada – Rapport prêt-valeur (%)<sup>2</sup>

|             | T2 2025 | T3 2025 | T4 2025 | T1 2026 | T2 2026 |
|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Non assurés | 54      | 54      | 56      | 57      | 59      |
| Prêt assuré | 53      | 54      | 55      | 57      | 58      |

## Répartition régionale<sup>3</sup> (en G\$)



# Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada

## Faits saillants

- Augmentation des prêts douteux bruts sur 3 mois, attribuable à ce qui suit :
  - Portefeuille des Services bancaires de gros
  - Contrebalancement partiel par une augmentation dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada

## Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada (T2 2026)

|                                                                                             | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | Prêts douteux bruts/prêts (en %) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Services bancaires commerciaux <sup>1</sup>                                                 | 140,5                | 1 004                        | 0,71                             |
| Services bancaires de gros                                                                  | 104,7                | 155                          | 0,15                             |
| <b>Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada</b> | <b>245,2</b>         | <b>1 159</b>                 | <b>0,47</b>                      |
| Variation par rapport au T1 2026                                                            | 4,6                  | (339)                        | (0,15)                           |

## Répartition par secteur<sup>1</sup>

|                                                          | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) |
|----------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------|
| Bien immobilier résidentiel                              | 30,1                 | 25                           |
| Immobilier non résidentiel                               | 30,9                 | 74                           |
| Services financiers                                      | 53,2                 | 4                            |
| Gouvernement/fonction publique/santé et services sociaux | 18,1                 | 60                           |
| Pétrole et gaz                                           | 3,6                  | 3                            |
| Métaux et mines                                          | 4,6                  | 50                           |
| Foresterie                                               | 1,0                  | 12                           |
| Produits de consommation <sup>2</sup>                    | 10,3                 | 192                          |
| Industriel/manufacturier <sup>3</sup>                    | 14,3                 | 260                          |
| Agriculture                                              | 13,9                 | 83                           |
| Automobile                                               | 14,4                 | 82                           |
| Autre <sup>4</sup>                                       | 50,8                 | 314                          |
| <b>Total</b>                                             | <b>245,2 \$</b>      | <b>1 159 \$</b>              |

# Services bancaires personnels aux États-Unis

## Faits saillants

- Baisse des prêts douteux bruts dans les Services bancaires personnels aux États-Unis, attribuable aux portefeuilles de cartes de crédit et de CGBI

## Services bancaires personnels aux États-Unis (T2 2026)

|                                                                     | Prêts bruts<br>(en G\$) | Prêts douteux<br>bruts<br>(en M\$) | Prêts douteux<br>bruts/prêts<br>(en %) |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|
| <i>En dollars US, sauf indication contraire</i>                     |                         |                                    |                                        |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                    | 33,8                    | 378                                | 1,12                                   |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>1</sup>       | 9,1                     | 228                                | 2,50                                   |
| Prêts automobiles indirects                                         | 31,9                    | 263                                | 0,82                                   |
| Cartes de crédit                                                    | 13,5                    | 268                                | 1,99                                   |
| Autres prêts aux particuliers                                       | 0,8                     | 11                                 | 1,31                                   |
| <b>Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (en \$ US)</b> | <b>89,1</b>             | <b>1 148</b>                       | <b>1,29</b>                            |
| Variation par rapport au T1 2026 (en \$ US)                         | (0,6)                   | (46)                               | (0,04)                                 |
| Opérations de change                                                | 32,0                    | 411                                | S. O                                   |
| <b>Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (en \$ CA)</b> | <b>121,1</b>            | <b>1 559</b>                       | <b>1,29</b>                            |

## Portefeuille de CGBI aux É.-U.

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour<sup>2</sup>

| Actuel<br>RPV estimatif              | Prêts<br>hypothécaires<br>résidentiels<br>(en %) | LDCVD de<br>premier rang<br>(en %) | LDCVD de<br>deuxième<br>rang<br>(en %) | Total<br>(en %) |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|-----------------|
| >80 %                                | 7                                                | 2                                  | 6                                      | 7               |
| De 61 à 80 %                         | 28                                               | 12                                 | 43                                     | 28              |
| <= 60 %                              | 65                                               | 86                                 | 51                                     | 65              |
| <b>Cotes FICO actuelles &gt; 700</b> | <b>91</b>                                        | <b>85</b>                          | <b>81</b>                              | <b>90</b>       |



## Faits saillants

- Prêts douteux bruts stables sur 3 mois

## Services bancaires commerciaux aux États-Unis (T2 2026)

|                                                                      | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | Prêts douteux bruts/prêts (en %) |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>En dollars US, sauf indication contraire</i>                      |                      |                              |                                  |
| <b>Immobilier commercial</b>                                         | <b>27,8</b>          | <b>461</b>                   | <b>1,66</b>                      |
| Immobilier non résidentiel                                           | 17,5                 | 277                          | 1,58                             |
| Immobilier résidentiel                                               | 10,3                 | 184                          | 1,79                             |
| <b>Commercial et industriel</b>                                      | <b>56,5</b>          | <b>575</b>                   | <b>1,02</b>                      |
| <b>Total des Services bancaires commerciaux aux É.-U. (en \$ US)</b> | <b>84,3</b>          | <b>1 036</b>                 | <b>1,23</b>                      |
| Variation par rapport au T1 2026 (en \$ US)                          | 1,1                  | 15                           | -                                |
| Opérations de change                                                 | 30,2                 | 371                          | s. o.                            |
| <b>Total des Services bancaires commerciaux aux É.-U. (en \$ CA)</b> | <b>114,5</b>         | <b>1 407</b>                 | <b>1,23</b>                      |

### Immobilier commercial

|                                    | Prêts bruts (en G\$ US) | Prêts douteux bruts (en M\$ US) |
|------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Immeubles de bureaux               | 3,4                     | 211                             |
| Commerce de détail                 | 5,4                     | 53                              |
| Appartements                       | 9,6                     | 181                             |
| Résidentiel à vendre               | 0,1                     | -                               |
| Immeubles industriels              | 2,3                     | 8                               |
| Hôtel                              | 0,3                     | 2                               |
| Terrains commerciaux               | 0,1                     | -                               |
| Autre                              | 6,6                     | 6                               |
| <b>Total Immobilier commercial</b> | <b>27,8</b>             | <b>461</b>                      |

### Commercial et industriel

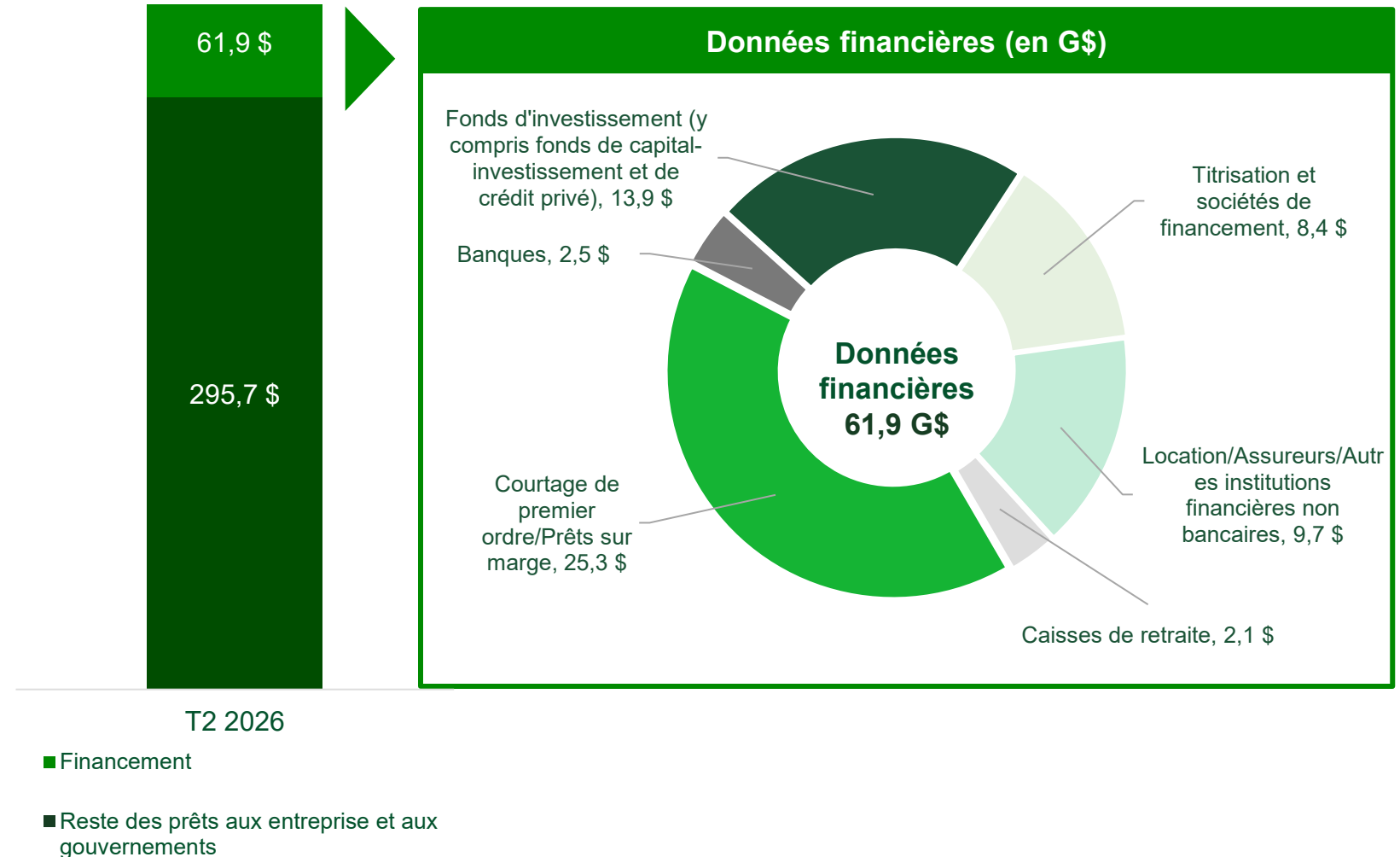
|                                       | Prêts bruts (en G\$ US) | Prêts douteux bruts (en M\$ US) |
|---------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Santé et services sociaux             | 9,5                     | 46                              |
| Services professionnels et autres     | 6,5                     | 108                             |
| Produits de consommation <sup>1</sup> | 7,4                     | 129                             |
| Industriel/manufacturier <sup>2</sup> | 6,4                     | 75                              |
| Gouvernement/secteur public           | 11,7                    | 33                              |
| Services financiers                   | 6,4                     | 4                               |
| Automobile                            | 1,6                     | 6                               |
| Autres <sup>3</sup>                   | 7,0                     | 174                             |
| <b>Total Commercial et industriel</b> | <b>56,5</b>             | <b>575</b>                      |

# Institutions financières non bancaires (IFNB)

## Faits saillants

- Prêts bruts au secteur financier de 61,9 G\$ au sein de notre portefeuille d'entreprises et de gouvernements
  - De ce montant : 34,1 G\$ sont des prêts aux IFNB
  - Taux moyen de pertes sur cinq ans d'environ 1 pdb
- Les prêts bruts aux IFNB sont :
  - Largement diversifiés parmi les sous-segments de l'industrie et les emprunteurs;
  - Composés en grande partie de fonds de placement, de fonds de retraite, de titrisation, de location et d'assurance;
  - Majoritairement de la qualité investissement.
- Les prêts aux IFNB pour le crédit privé et le financement par actions représentent environ 1 % des prêts bruts de la Banque, principalement ce qui suit :
  - Souscription/appel de capitaux
  - Majoritairement de la qualité investissement.

Prêts d'entreprises et de gouvernements  
Composition (en G\$)





# Groupe Banque TD

Principaux thèmes

> Aperçu du Groupe Banque TD

> Nouvelles sur les produits de crédit

> **Bilan et capitalisation solides**

# Capitaux propres<sup>1</sup>

## Gestion rigoureuse des capitaux propres et de la liquidité

### Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 14,3 %, en baisse de 26 pdb sur 3 mois

- Solide résultat, déduction faite des dividendes, et légère croissance des actifs pondérés en fonction des risques, générant une forte accumulation des capitaux propres interne ce trimestre
- Baisse du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 41 pdb en raison du programme de rachat d'actions

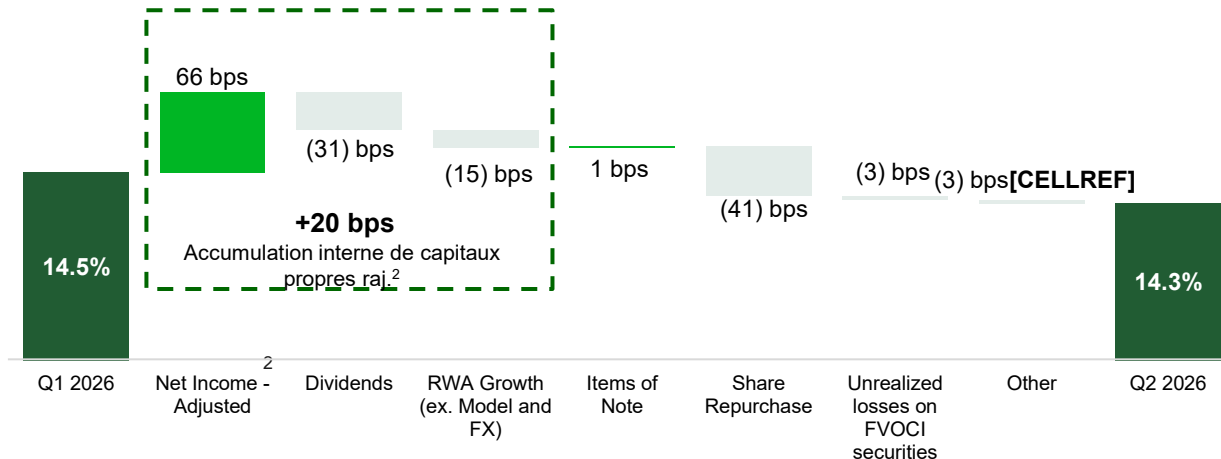
### Croissance des actifs pondérés en fonction des risques de 6,2 G\$ sur 3 mois

- Légères augmentations du volume de risque de crédit et des actifs pondérés en fonction des risques opérationnels attribuables à la croissance des activités
- Baisse des actifs pondérés en fonction des risques de marché, reflétant la gestion des positions dans le cours normal du portefeuille de négociation

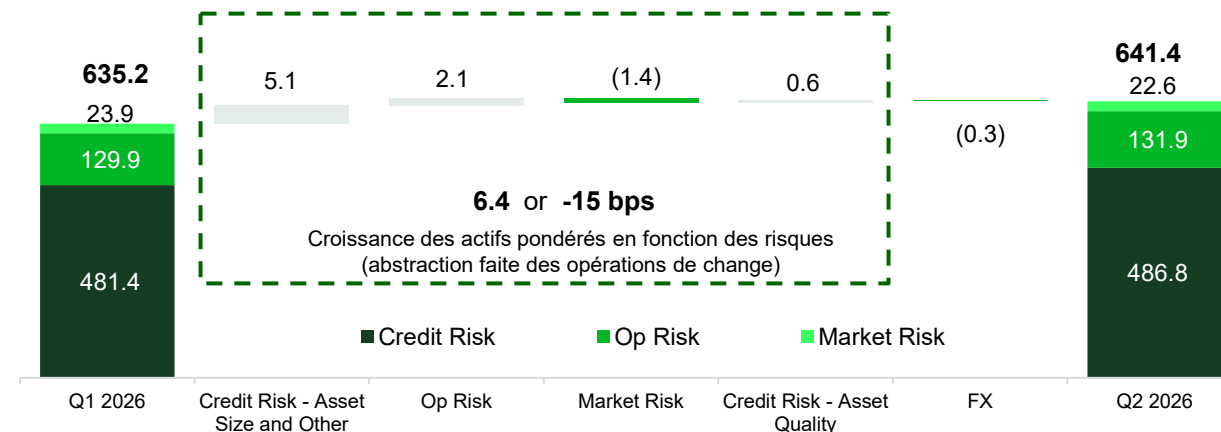
### Ratio de levier financier de 4,5 %

### Ratio de liquidité à court terme de 130 %

### Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur 3 mois



### Actifs pondérés en fonction des risques sur 3 mois (en G\$)<sup>3</sup>



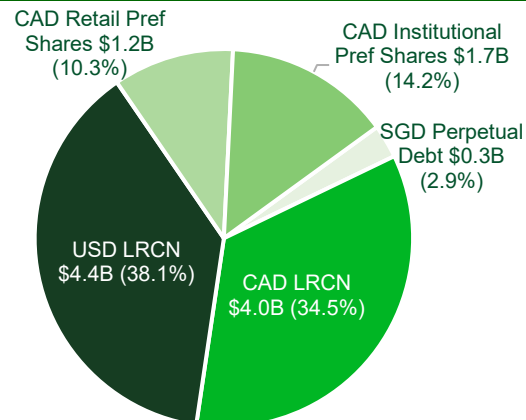
# Capitaux propres<sup>1</sup>



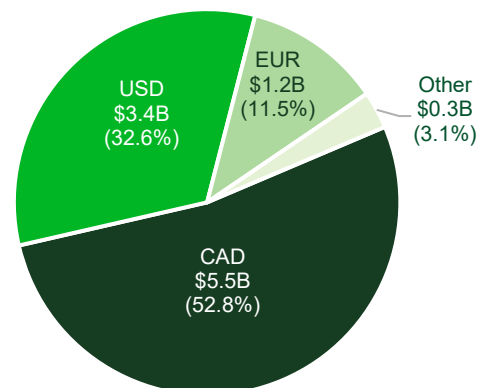
## Gestion des fonds propres non liés au ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

- Les instruments de fonds propres de la TD sont diversifiés par leur structure, leur marché et leur devise, ce qui contribue à la résilience et à la stabilité de sa situation de fonds propres.
- Les banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes doivent respecter les exigences de leur norme CTAP réglementaire depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.
- Au T2 2026, les ratios de CTAP fondés sur les risques et le levier financier de la TD dépassent tous deux le minimum réglementaire.

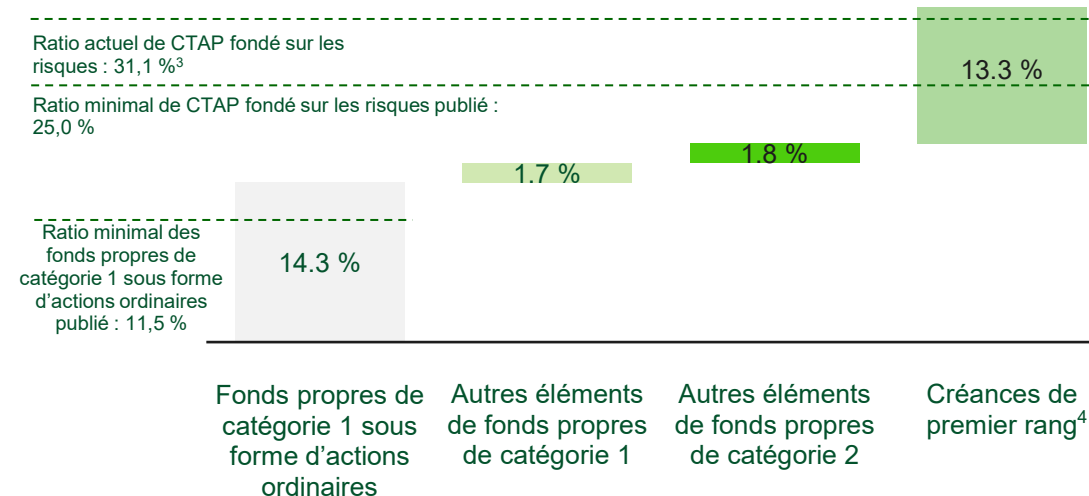
### Répartition des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires<sup>2</sup>



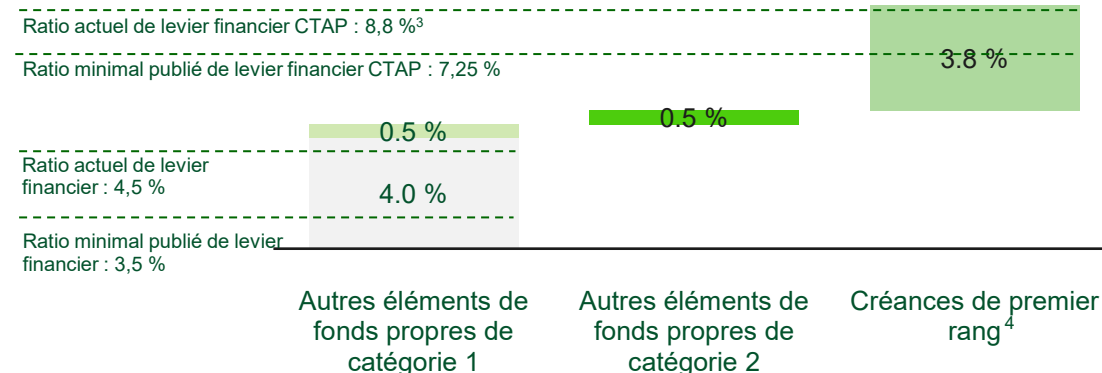
### Répartition des fonds propres de catégorie 2<sup>2</sup>



### Ratio de CTAP fondé sur les risques<sup>2</sup>



### Ratio de CTAP fondé sur le levier financier<sup>2</sup>



# Gestion rigoureuse des liquidités



## Grand bassin de dépôts de particuliers et d'entreprises<sup>1</sup> comptant pour 70 % du financement total de la Banque

- TD Canada Trust s'est classée au premier rang en ce qui concerne les dépôts de base<sup>2</sup>; plus de 80 % des clients inscrits ont un compte-chèques ou un compte d'épargne, ce qui alimente notre secteur de dépôts de base de premier plan
- Les Services bancaires aux États-Unis se classent parmi les dix principales banques<sup>3</sup> aux États-Unis, comptant plus de 10 millions de clients<sup>4</sup> et des succursales de détail en activité dans 15 États ainsi que dans le District de Columbia

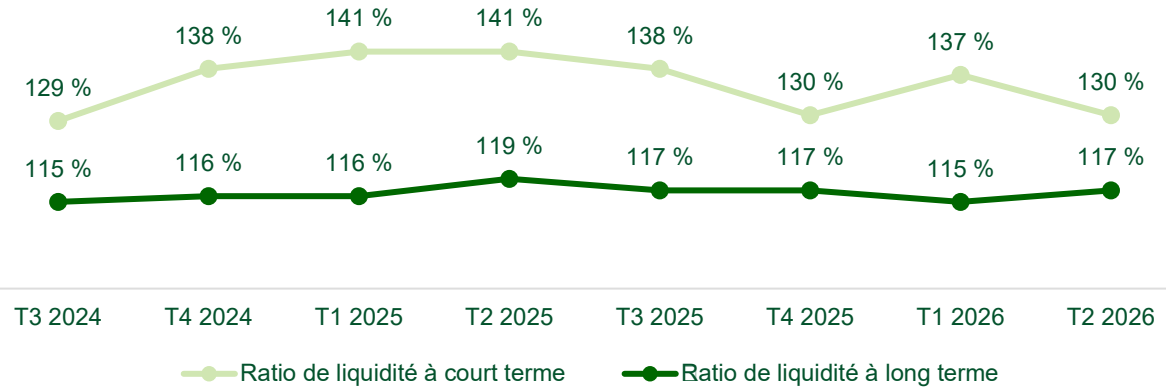
## Dépôts des Services de détail : toujours la source principale du financement à long terme des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque

- Les dépôts fournissent à la Banque une base de financement solide à faible coût. La Banque peut ainsi gérer ses exigences de financement au moyen de divers canaux et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros

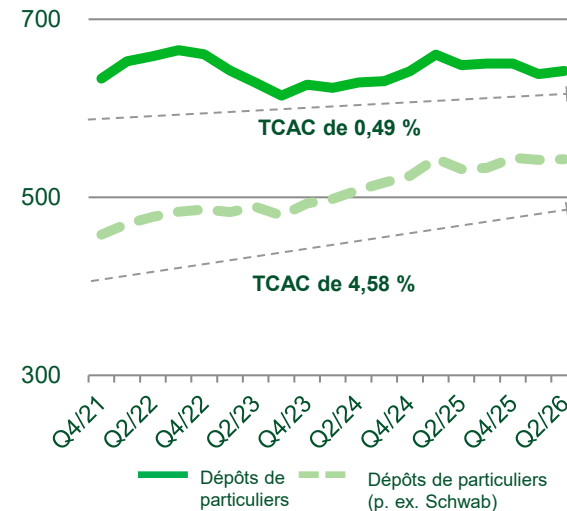
## La moyenne du ratio de liquidité à court terme est de 130 % pour le T2

- Cibler un horizon de survie des liquidités de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un coussin minimal par rapport aux exigences réglementaires

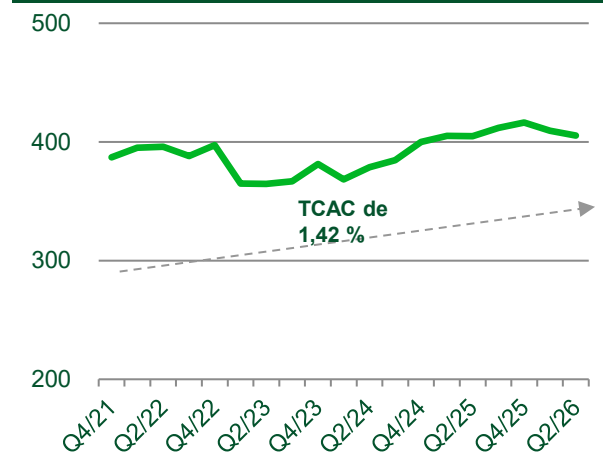
### Ratio de liquidité<sup>5</sup>



### Dépôts de particuliers (en G\$)



### Dépôts d'entreprises et de gouvernements (en G\$)





# Solides notes de crédit

## Notes d'émetteur<sup>1</sup>

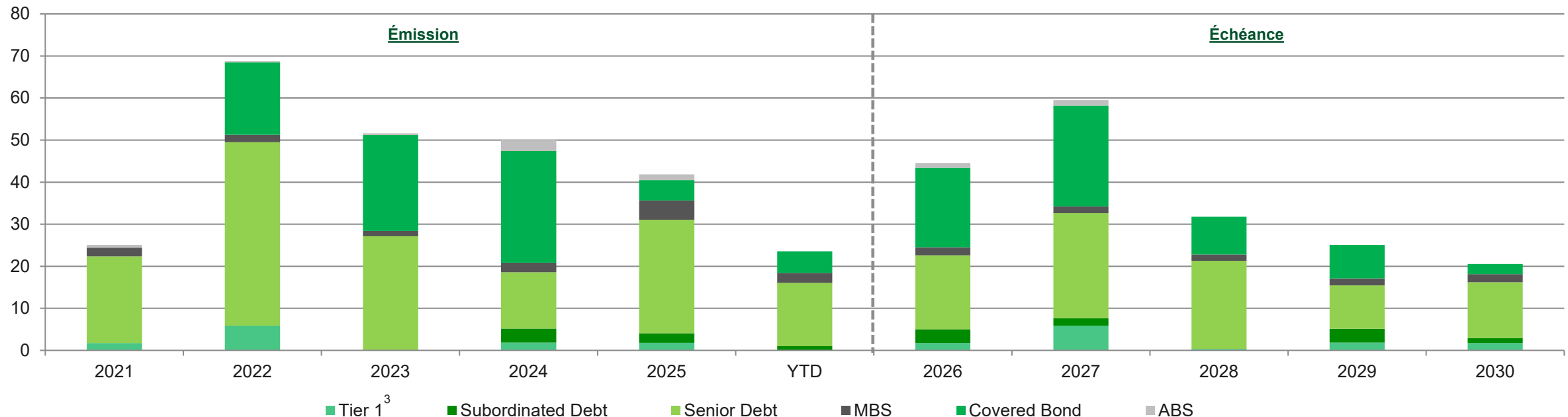
|                                                                                                                                | Moody's                                                                                           | S&P                                                                                                | DBRS        | Fitch <sup>2</sup>                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Notes attribuées aux créances de premier rang <sup>3</sup>                                                                     | A2                                                                                                | A-                                                                                                 | AA (faible) | AA-                                                                                               |
| Perspectives                                                                                                                   | Stables                                                                                           | Stables                                                                                            | Stables     | Stables                                                                                           |
|                                                                                                                                | Moody's                                                                                           | S&P                                                                                                |             | Fitch                                                                                             |
| Notes attribuées aux créances de premier rang <sup>3</sup> /de sociétés de portefeuille <sup>4</sup>                           | A1<br>A2 <b>TD</b><br>A3 Homologues au Canada <sup>5</sup> Homologues aux États-Unis <sup>6</sup> | A<br>A- <b>TD</b><br>BBB+ Homologues au Canada <sup>5</sup> Homologues aux États-Unis <sup>6</sup> |             | AA-<br>A+ <b>TD</b><br>A Homologues au Canada <sup>5</sup> Homologues aux États-Unis <sup>6</sup> |
| Notes des titres de créance de second rang de FPUNV de catégorie 2 <sup>1</sup>                                                | A3<br>Baa1 <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup>                                            | A<br>A-<br>BBB+ <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup>                                        |             | A<br>A- <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup>                                               |
| Notes des billets de capital à recours limité et des actions privilégiées de FPUNV de catégorie 1 supplémentaires <sup>1</sup> | Baa2<br>Baa3 <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup>                                          | BBB<br>BBB- <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup>                                            |             | BBB+ <b>TD</b> Homologues au Canada <sup>5</sup><br>BBB                                           |

# Bilan riche en dépôts et à faible risque

## Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises

- Principales sources de financement de la TD : les dépôts de particuliers et d'entreprises
  - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base stable de dépôts durables et fondés sur la marque
- Le profil de financement de gros tient compte de la composition équilibrée de financement garanti et non garanti
- Profil des échéances bien équilibré

## Profil des échéances<sup>1,2</sup> (en G\$ CA) (en fonction de la première date de rachat à la valeur nominale)



# Répartition des titres de créance de gros à terme



## Stratégie de financement

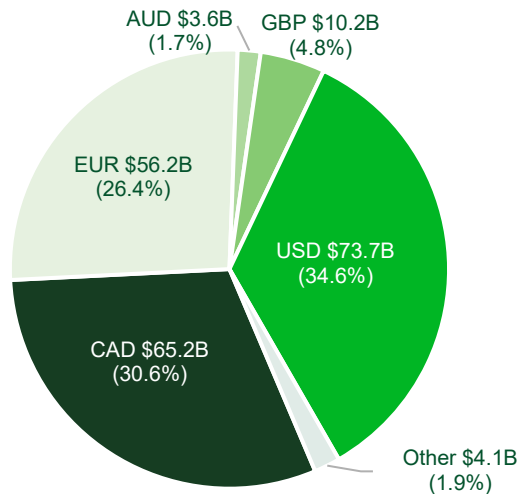
- Financement à terme de gros au moyen de diverses sources dans les marchés nationaux et internationaux
- Gérer un profil de financement stable qui met l'accent sur les actifs de financement et les réserves d'urgence selon le terme approprié
- Le programme législatif d'obligations sécurisées d'une valeur de 100 G\$ CA constitue un volet important de la stratégie de financement mondiale
- Émission programmatique sur le marché américain dans le cadre du programme établi de titres adossés à des créances, soutenu par des créances sur cartes de crédit canadiennes
- Élargissement de la clientèle d'investisseurs par la diversification des devises, de la durée et de la structure
- Opérations récentes :

- Opération de 1,50 G\$ CA de billets 6NC5 à moyen terme de premier rang à taux fixe
- Opération de 1,75 G\$ CA de billets 4NC3 à moyen terme de premier rang à taux fixe
- Opération de 0,15 G\$ CHF de billets 4NC3 à moyen terme de premier rang à taux fixe

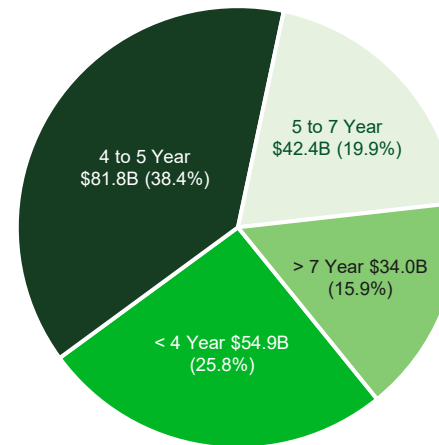
- Opération de 0,85 G\$ EUR de billets à moyen terme de 1<sup>er</sup> rang de 5 ans à taux fixe
- Opération de 1,50 G\$ EUR visant des obligations sécurisées de 5 ans à taux fixe
- Opération de 1,00 G\$ CA visant des titres de créance subordonnés 10NC5

- Opération de 1,55 G\$ US de billets à moyen terme de 1<sup>er</sup> rang de 3 ans à taux fixe ou à taux variable
- Opération de 1,25 G\$ US de billets à moyen terme de 1<sup>er</sup> rang de 7 ans à taux fixe

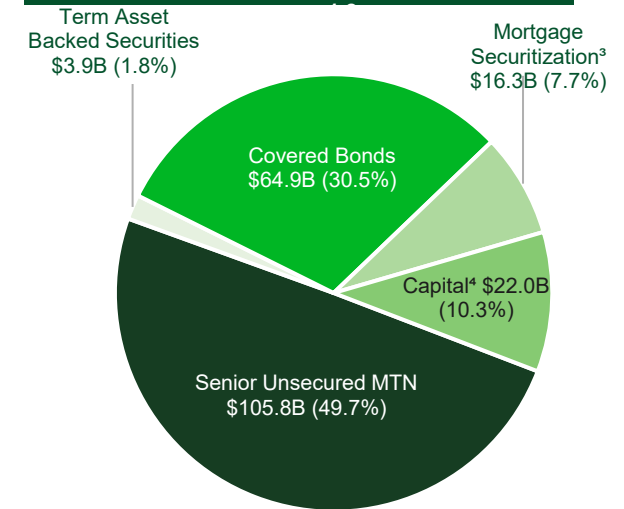
Par devise<sup>1,2</sup>



Par durée<sup>1,2</sup>



Titres de créances de gros à



# Programme législatif d'obligations sécurisées de la TD

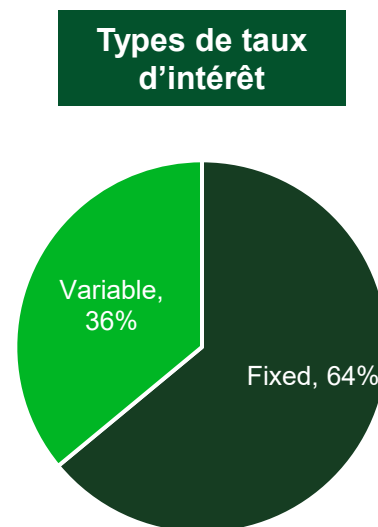
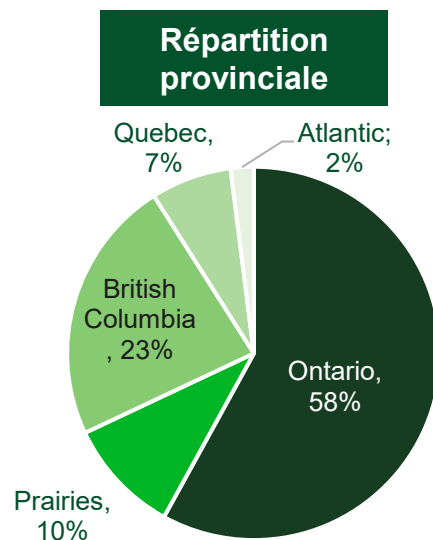
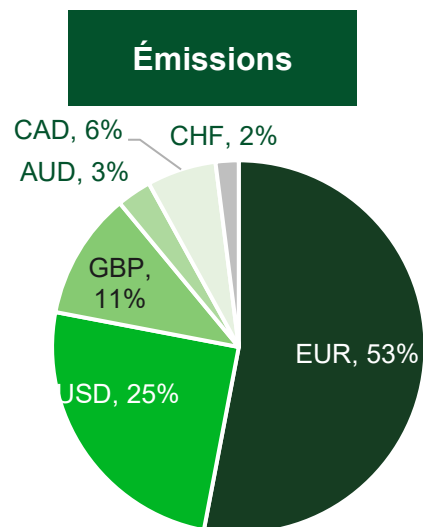
| Faits saillants                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Panier de sûretés                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Immeuble résidentiel de quatre unités d'habitation ou moins situé au Canada</li> <li>Actifs ordinaires de premier rang non assurés dont le rapport prêt-valeur initial est de 80 % ou moins</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Risques liés au marché du logement                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation la plus récente du bien immobilier doit être redressée au moins une fois par trimestre pour tenir compte des rajustements de prix ultérieurs à l'aide de la méthode d'indexation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Tests et améliorations du crédit                                                                                                                                                              | <table border="0"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>Test de couverture par l'actif</li> <li>Test de l'amortissement</li> <li>Calcul aux fins d'évaluation</li> <li>Niveau de surdimensionnement</li> </ul> </td><td> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de l'actif</li> <li>Fonds de réserve</li> <li>Liquidité avant l'échéance</li> <li>Limite du BSIF</li> </ul> </td></tr> </table>                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Test de couverture par l'actif</li> <li>Test de l'amortissement</li> <li>Calcul aux fins d'évaluation</li> <li>Niveau de surdimensionnement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de l'actif</li> <li>Fonds de réserve</li> <li>Liquidité avant l'échéance</li> <li>Limite du BSIF</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Test de couverture par l'actif</li> <li>Test de l'amortissement</li> <li>Calcul aux fins d'évaluation</li> <li>Niveau de surdimensionnement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de l'actif</li> <li>Fonds de réserve</li> <li>Liquidité avant l'échéance</li> <li>Limite du BSIF</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins une agence de notation doit en tout temps avoir des cotes courantes attribuées aux obligations en circulation</li> <li>Tous les éléments déclencheurs doivent être établis en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement d'autres contreparties</li> <li>Création du fonds de réserve</li> <li>Notations de pré-échéance</li> <li>Période de regroupement d'espèces permise</li> </ul> </li> </ul> |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Risques liés aux taux d'intérêt et au change                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des risques liés aux taux d'intérêt et au change : <ul style="list-style-type: none"> <li>Swap de taux d'intérêt</li> <li>Swap d'obligations sécurisées</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Exigences de divulgation continue                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports mensuels aux investisseurs publiés sur le site Web du programme</li> <li>Divulgation claire des faits importants dans le document d'appel public à l'épargne</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |
| Audit et conformité                                                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution annuelle de procédures d'audit précises par un surveillant du panier de sûretés agréé</li> <li>Émission d'un certificat de conformité annuelle à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |

# Programme législatif d'obligations sécurisées de la TD

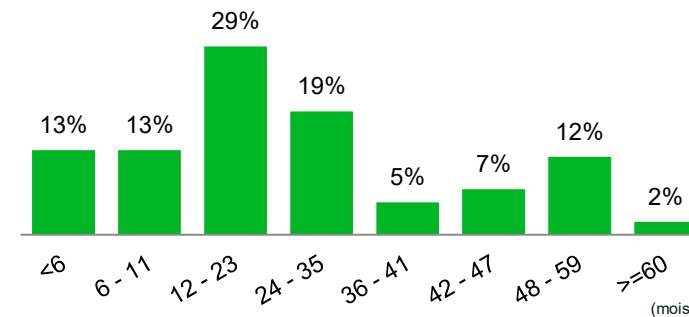


## Faits saillants

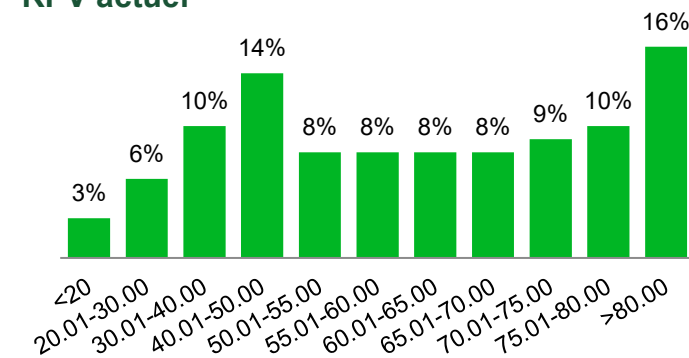
- Le panier de sûretés est composé uniquement de prêts hypothécaires résidentiels canadiens de premier rang non assurés initiés par la TD
- Tous les prêts ont un RPV initial d'au plus 80 %. Le RPV moyen pondéré actuel est de 58,61 %<sup>1</sup>
- La moyenne pondérée des notes de crédit supérieures à 0 est de 782
- La valeur de programme est de 100 G\$ CA; 66 G\$ CA de capital global en circulation<sup>2</sup>; fonds global de 112 G\$ CA
- Le ratio d'obligations sécurisées de la TD est de 3,35 % (limite de 5,5 %)
- Solides notes de crédit : Aaa/AAA/AAA de Moody's, DBRS et Fitch respectivement<sup>3</sup>
- Les rapports de la société affiliée Covered Bond Label<sup>4</sup> sont présentés au moyen du modèle HTT et respectent les normes minimales en matière d'obligation de fournir des informations et de transparence, conformément à l'article 14 de la directive de l'Union européenne sur les obligations sécurisées



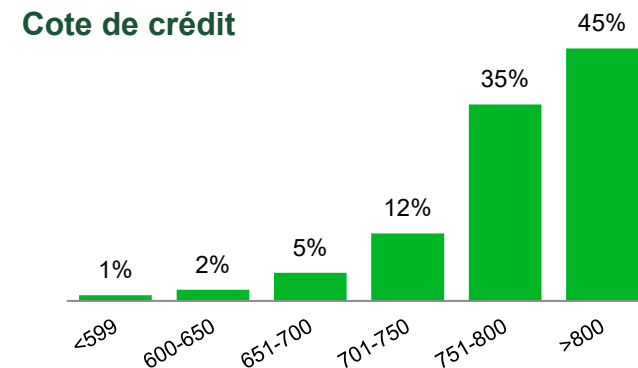
## Durée restante



## RPV actuel



## Cote de crédit



# Aperçu du régime de recapitalisation interne



## Portée du régime de recapitalisation interne

- **Passifs visés.** Titres de créance à long terme de premier rang non garantis (durée initiale jusqu'à l'échéance d'au moins 400 jours) négociables et transférables (CUSIP, ISIN ou autre identification similaire) et émis le 23 septembre 2018 ou après<sup>1</sup>. Contrairement à ce qui se fait dans d'autres territoires de compétences, les BISN canadiennes ne peuvent pas choisir d'émettre des créances de premier rang non garanties qui ne sont pas visées par le régime de recapitalisation interne
- **Passifs exclus.** Les dépôts des clients, y compris les comptes-chèques, les comptes d'épargne et les dépôts à terme comme les certificats de placement garanti (CPG), les passifs garantis (p. ex. les obligations sécurisées), les titres adossés à des créances mobilières et la plupart des billets structurés
- Tous les éléments de passif visés, y compris ceux assujettis à une réglementation étrangère, sont sujets à conversion et doivent indiquer dans leurs conditions contractuelles que le titulaire du passif est lié par l'application de la *Loi sur la SADC*

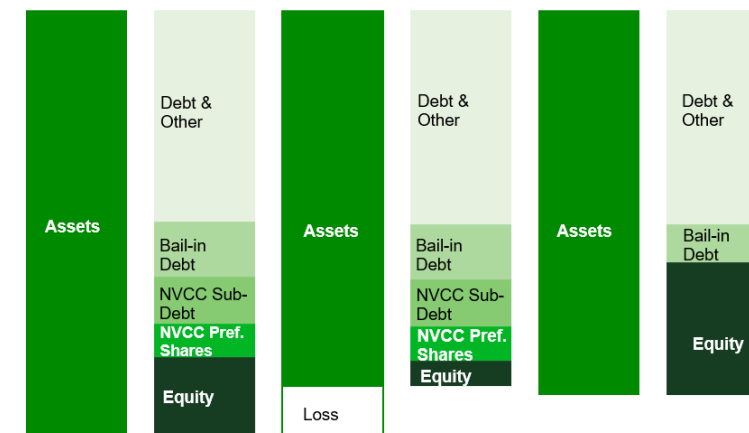
## Modalités de la conversion aux fins de recapitalisation interne

- **Modalités de conversion flexible.** La SADC peut, à sa discrétion, décider de la quantité de titres de créance admissibles devant être convertis ainsi que du multiplicateur de conversion approprié<sup>2</sup> de sorte à respecter la hiérarchie des créanciers et à opter pour un multiplicateur plus favorable que celui offert aux investisseurs de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)
- **Aucun élément déclencheur contractuel.** La conversion aux fins de la recapitalisation interne est assujettie à la détermination réglementaire de la non-viabilité, et non pas à un élément déclencheur établi
- **Conversion de la totalité des FPUNV.** Il doit y avoir conversion de la totalité des instruments constituant des FPUNV avant que des créances de recapitalisation interne ne soient converties. Grâce à d'autres outils de règlement, les détenteurs d'anciens instruments de capital autres que des FPUNV pourraient également subir des pertes, ce qui ferait en sorte que les détenteurs de billets de recapitalisation interne bénéficieraient d'un traitement plus favorable que les détenteurs d'instruments de rang inférieur
- **Principe « No Creditor Worse Off ».** La SADC indemniserait les investisseurs s'ils se retrouvent dans une situation pire dans le cadre d'une recapitalisation interne que si la banque avait été liquidée. Les détenteurs de créances de recapitalisation interne seront de rang égal aux détenteurs de titres de premier rang non garantis, notamment de dépôts, aux fins du calcul de la liquidation
- **Conversion en actions.** Contrairement à ce qui se fait dans d'autres territoires de compétences, la recapitalisation interne est réalisée par la conversion en actions seulement, sans possibilité de dépréciation

Étape 1 :  
Bilan avant les pertes

Étape 2 :  
Les pertes  
diminuent les actifs  
et les capitaux  
propres

Étape 3 :  
Convertir les FPUNV,  
puis, s'il y a lieu, les  
titres de créance de  
recapitalisation interne  
en capitaux propres





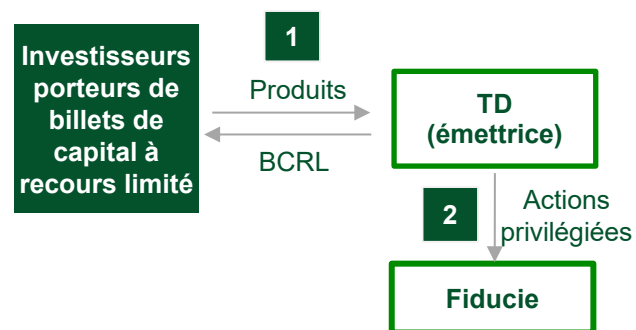
# Billets de capital à recours limité (BCRL)



## Aperçu des billets de capital à recours limité

- Les intérêts des porteurs de billets de capital à recours limité occupent le même rang que ceux d'autres billets de capital à recours limité et d'actions privilégiées, et un rang supérieur aux actions ordinaires. Les billets de capital à recours limité sont émis uniquement aux investisseurs institutionnels sans aucune restriction de négociation aux États-Unis et, après quatre mois, au Canada
- Les billets de capital à recours limité peuvent être des fonds propres de catégorie 1, tout en étant déductibles pour les banques. Les billets de capital à recours limité ne sont pas assujettis à une retenue d'impôt. Si une retenue d'impôt est perçue à l'avenir, la Banque doit verser des montants majorés supplémentaires pour l'appliquer à l'ensemble des actifs porteurs (pour les billets de capital à recours limité seulement, et non les actifs utilisés en recours).
- Recours limité : En cas de recours, les investisseurs porteurs de billets de capital à recours limité peuvent uniquement utiliser les actifs détenus dans une fiducie, initialement des actions privilégiées<sup>1</sup>. La TD peut également convertir les actions privilégiées en titres de créance à durée indéterminée de catégorie 1, sous réserve de l'approbation du BSIF.
- On parle de recours dans les cas suivants :
  - Intérêts non payés en espèces (droit de remédier de cinq jours ouvrables)
  - Capital non payé en espèces à la date d'échéance
  - Produit du rachat non payé en espèces
  - Cas de défaut (faillite, insolvabilité ou liquidation)
  - Événement déclencheur<sup>2</sup>

## Structure des billets de capital à recours limité



### 1 TD (émettrice)

- La TD émet des billets de capital à recours limité aux investisseurs et reçoit un produit en contrepartie
- Les paiements de coupons sont effectués par la TD, et générés par des flux de trésorerie internes

### Fiducie à recours limité (fiducie)

### 2

- La fiducie est établie par la TD et acquiert, auprès de la TD, des actions privilégiées à taux rajusté fixe tous les cinq ans et à dividende non cumulatif des FPUNV (actions privilégiées sous forme de billets de capital à recours limité)
- En cas de recours, les actifs à recours limité détenus dans la fiducie sont remis aux investisseurs.
- Le taux de dividende (y compris l'écart de rétablissement et la référence de l'indice de référence) et la fréquence de paiement des actions privilégiées sous forme de billets de capital à recours limité correspondent à ceux des billets de capital à recours limité

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

TD

- Le rang des titres de crédit est codifié en tant que principe dans les documents réglementaires et législatifs au Canada
- Le point de non-viabilité est atteint lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable ou si la banque accepte une injection de capitaux de la part du gouvernement
  - Il est important de noter que le soutien en matière de liquidités ne constitue pas automatiquement un point de non-viabilité
- Les billets traités en FPUNV au Canada sont bien alignés sur les caractéristiques familières des comparables internationaux :
  - Aucun incitant pour l'échange n'est autorisé (p. ex. pas d'augmentation du taux ou de l'écart des coupons)
  - Terme minimum d'au moins 5 ans; peut être remboursable par anticipation après 5 ans
  - Le traitement du capital est amorti linéairement au cours des cinq dernières années précédant l'échéance

En mars 2023, le BSIF a fait la déclaration ci-dessous, qui illustre la vocation réglementaire du régime de résolution au Canada :

*Si une institution financière de dépôt atteint le point de non-viabilité, les lignes directrices sur les fonds propres du BSIF exigent que les éléments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires ou de catégorie 2 soient convertis en actions ordinaires d'une manière qui respecte la hiérarchie des réclamations en liquidation. Il en résulte une dilution importante pour les actuels actionnaires ordinaires. Ce type de conversion permet de s'assurer que les détenteurs d'obligations de catégorie 1 supplémentaires ou de catégorie 2 obtiennent des résultats économiques plus favorables que les actuels actionnaires ordinaires qui seraient les premiers à subir des pertes<sup>1</sup>*

Comparaison de l'absorption des pertes liées aux FPUNV par territoire<sup>2</sup>

| ::                                                                                                   | Canada                                                                                                                                                                                                                                                                             | Suisse                                                                                                                                                                             | Union européenne                                                                                                          | Royaume-Uni                                                                                                               | États-Unis                                                    | Australie                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organisme de réglementation                                                                          | BSIF                                                                                                                                                                                                                                                                               | FINMA                                                                                                                                                                              | Conseil de résolution unique et mécanisme de surveillance unique                                                          | PRA                                                                                                                       | FDIC                                                          | APRA                                                                                                                                                               |
| Déclencheur de l'absorption des pertes                                                               | FPUNV<br>Événement déclencheur                                                                                                                                                                                                                                                     | Événement déclencheur et événement en cas de non-viabilité – Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires                                                          | Événement déclencheur et événement en cas de non-viabilité – Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | Événement déclencheur et événement en cas de non-viabilité – Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | -                                                             | Événement de Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et en cas de non-viabilité                                                               |
| Élément déclencheur – Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires                   | -                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 7 % pour un événement déclencheur à risque élevé<br>5,125 % pour un événement déclencheur qui ne présente pas un risque élevé                                                      | 5,125 %/7 %<br>Diffère d'un territoire à l'autre                                                                          | 7 %                                                                                                                       | -                                                             | 5,13 %                                                                                                                                                             |
| Déclencheur du point de non-viabilité                                                                | Contractuel au point de non-viabilité, à la discrétion de l'organisme de réglementation.<br>Le règlement sur la recapitalisation interne indique que les instruments des FPUNV doivent être convertis avant ou en même temps que les passifs du régime de recapitalisation interne | Contractuel au point de non-viabilité, à la discrétion de l'organisme de réglementation, effectuer la dépréciation/conversion, avant ou en même temps que le pouvoir de résolution | Obligatoire au point de non-viabilité, avant ou en même temps que le pouvoir de résolution                                | Obligatoire au point de non-viabilité, avant ou en même temps que le pouvoir de résolution                                | Obligatoire, à la discrétion de l'organisme de réglementation | Contractuel au point de non-viabilité à la discrétion de l'organisme de réglementation                                                                             |
| Annulation discrétionnaire du paiement des intérêts des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires | Oui<br>(pour les billets de capital à recours limité, entière discrétion de déclencher la livraison d'actions privilégiées au lieu de paiements d'intérêts)                                                                                                                        | Oui<br>(+ arrêt des dividendes)                                                                                                                                                    | Oui                                                                                                                       | Oui                                                                                                                       | Oui<br>(+ arrêt des dividendes)                               | S. O.<br>APRA prévoit éliminer les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires <sup>3</sup>                                                                       |
| Mécanisme d'absorption des pertes                                                                    | Conversion                                                                                                                                                                                                                                                                         | Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires : Conversion ou dépréciation permanente<br><br>Aucun instrument de fonds propres de catégorie 2 émis                                  | Conversion ou dépréciation temporaire                                                                                     | Conversion                                                                                                                | Dépréciation permanente                                       | Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires : Conversion<br>Fonds propres de catégorie 2 : Conversion ou dépréciation permanente, en cas d'échec de la conversion |

# Sensibilité des produits d'intérêts nets

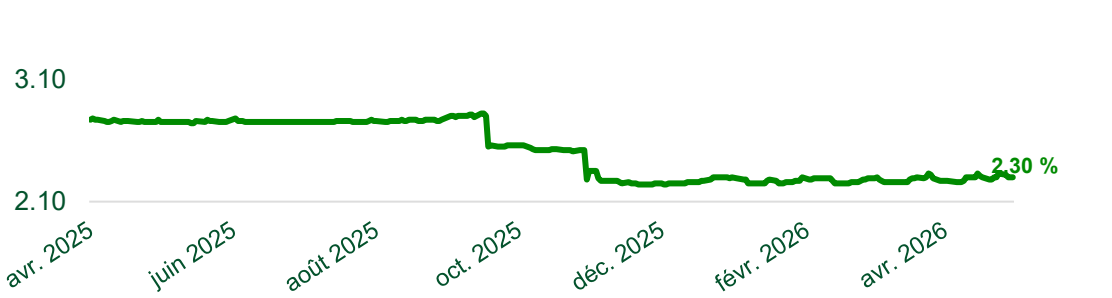
## Solide base de dépôts et gestion des actifs et des passifs disciplinée

Incidence sur les produits d'intérêts nets d'une variation de 25 pdb des taux d'intérêt à court terme<sup>1,2</sup>

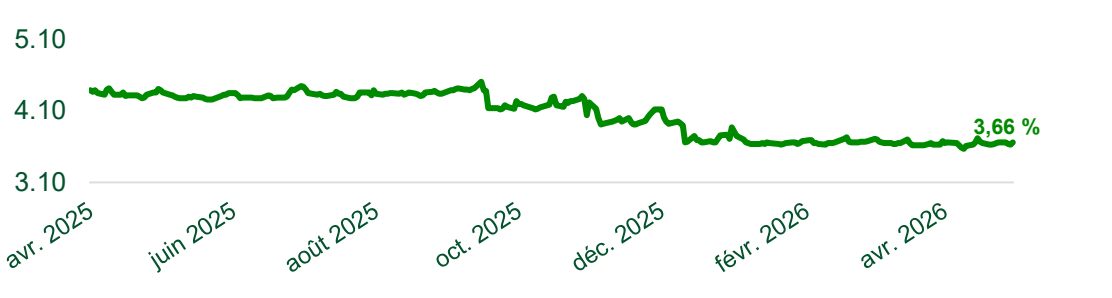
| (en M\$ CA) | T2 2026 |         | T1 2026 |         |
|-------------|---------|---------|---------|---------|
|             | +25 pdb | -25 pdb | +25 pdb | -25 pdb |
| \$ CA       | 55 \$   | (55 \$) | 52 \$   | (52 \$) |
| \$ US       | 18 \$   | (6 \$)  | 39 \$   | (40 \$) |
| Total       | 73 \$   | (61 \$) | 91 \$   | (92 \$) |

- Augmentation de 111 M\$ et diminution de 105 M\$ pour le T2 2026 si on considère l'ensemble de la courbe

Taux des opérations de pension à un jour (en %)



Taux de financement à un jour garanti aux É.-U. (en %)



Incidence sur les produits d'intérêts nets d'une variation de 100 pdb des taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe<sup>1,2</sup>

| (en M\$ CA) | T2 2026  |          | T1 2026  |          |
|-------------|----------|----------|----------|----------|
|             | +100 pdb | -100 pdb | +100 pdb | -100 pdb |
| \$ CA       | 349 \$   | (384 \$) | 382 \$   | (417 \$) |
| \$ US       | 158 \$   | (163 \$) | 363 \$   | (398 \$) |
| Total       | 507 \$   | (547 \$) | 745 \$   | (815 \$) |

Taux de swap sur 5 ans en \$ CA (en %)



Taux de swap sur 7 ans aux É.-U. (en %)



Remarque : L'incidence sur les produits d'intérêts nets d'une augmentation de 100 pdb ne sera pas proportionnelle à celle de la prochaine augmentation de 25 pdb des taux en raison des avantages supplémentaires qu'entraînera une hausse des taux à long terme, partiellement neutralisée par d'autres facteurs, notamment le risque de remboursement anticipé des prêts et la sensibilité à la tarification des dépôts.

---

# Notes

# Notes explicatives des diapositives 3 à 6



## Diapositive 3

1. Les dépôts sont établis en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au cours du trimestre. Les Services bancaires aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de Schwab.
2. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au cours du trimestre.
3. Tient compte des actifs administrés par les Services d'investissement TD Inc., qui font partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.
4. Pour en savoir plus sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du rapport de gestion du T2 2026, lequel est intégré par renvoi.
5. Pour les quatre trimestres consécutifs.
6. Effectif moyen en équivalent temps plein dans ces segments au cours du trimestre.
7. Le nombre de clients des Services bancaires aux États-Unis englobe les clients des Services bancaires aux consommateurs, de Financement auto TD et de Gestion de patrimoine.
8. Le nombre total de GAB comprend les GAB en et hors succursale, et les GAB de la TD au Canada. Le nombre total de GAB comprend les GAB en et hors succursale, les GAB mobiles et les GAB de la TD aux États-Unis.
9. Les utilisateurs ayant ouvert au moins une session sur leur appareil mobile au cours des 90 derniers jours.

## Diapositive 4

1. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, BNS et CIBC).
2. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Aux États-Unis, il s'agit de Citigroup Inc., Bank of America Corporation, JPMorgan Chase & Co., Wells Fargo & Company et U.S. Bancorp.
3. La Banque dresse ses états financiers intermédiaires consolidés selon les Normes internationales d'information financière (NIIF) et désigne les résultats dressés selon les NIIF, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés) et les ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis par les NIIF et pourraient donc ne pas être comparables à des termes semblables utilisés par d'autres émetteurs. Se reporter aux sections « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du rapport de gestion du T2 2026 de la Banque (accessible au [www.td.com/francais/investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs) et au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)), lequel est intégré par renvoi, pour de plus amples renseignements, la liste des éléments à noter et le rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés.
4. Cette mesure a été calculée conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada.

## Diapositive 5

1. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le résultat du secteur Siège social est exclu. Les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 % du fait qu'ils sont arrondis.

## Diapositive 6

1. Se reporter à la diapositive 3, note 4.
2. Consulter la diapositive 4, note 3.
3. Les cibles financières à moyen terme et pour l'exercice 2026 de la Banque sont fondées sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques inhérents et des incertitudes. Les résultats peuvent varier en fonction des conditions économiques, notamment du taux de chômage, des taux d'intérêt, et de la croissance ou de la contraction économique, du contexte d'exploitation, y compris les exigences réglementaires, le contexte politique, et le portrait de la concurrence. Les hypothèses de la Banque concernant le rendement futur de l'entreprise, notamment les conditions de crédit et les conditions selon le rendement, les incertitudes commerciales et liées aux politiques, les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères peuvent également avoir des répercussions sur les résultats. Ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs qui sont hors du contrôle de la Banque. Se reporter à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la TD pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les risques et les incertitudes pouvant avoir une incidence sur les estimations de la Banque.
4. Les bénéfices avant impôts et provisions sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui se calcule habituellement en soustrayant les charges des produits. Au niveau de la Banque, la TD calcule les bénéfices avant impôts et provisions en établissant la différence entre les produits rajustés (en \$ US pour les Services bancaires aux États-Unis), déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance, et les charges rajustées (en \$ US pour les Services bancaires aux États-Unis), majorée de la quote-part de la PPC revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque. Collectivement, ces rajustements fournissent une mesure des bénéfices avant impôts et provisions qui, selon la direction, reflète mieux le rendement sous-jacent.
5. Le levier d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR que la Banque calcule en établissant la différence entre le pourcentage de la variation des produits rajustés (en \$ US pour les Services bancaires aux États-Unis), déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges rajustées (en \$ US pour les Services bancaires aux États-Unis), majorée de la quote-part de la PPC revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque. Collectivement, ces rajustements fournissent une mesure du levier d'exploitation qui, selon la direction, reflète mieux le rendement sous-jacent.
6. Le ratio d'efficience (déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance) est un ratio non conforme aux PCGR. L'ajustement des charges afférentes aux activités d'assurance fournit une mesure de l'efficience que la direction estime plus révélatrice du rendement sous-jacent.
7. La TD calcule l'accumulation interne de capitaux propres rajustés en soustrayant des bénéfices nets ajustés après impôts les dividendes ainsi que la croissance des actifs pondérés en fonction des risques (abstraction faite des mises à jour du modèle et de la méthodologie et des opérations de change), ce qui est ensuite converti en incidence en points de base sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. L'accumulation des capitaux mesure la performance de la génération de capitaux supplémentaires.

# Notes explicatives des diapositives 11 à 13



## Diapositive 11

1. Consulter la diapositive 4, note 3.
2. Se reporter à la diapositive 3, note 4.
3. Consulter la diapositive 6, note 3.
4. Les attentes de la Banque au sujet de l'augmentation des charges se fondent sur les hypothèses de la TD à l'égard de certains facteurs, notamment des investissements en matière de gouvernance et de contrôle, des calendriers des investissements commerciaux, des charges liées aux employés, l'incidence du change, la majoration de la quote-part de la PPC revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque, des gains de productivité ainsi que des économies de restructuration. En particulier, pour estimer ses prévisions en matière d'augmentation des charges, la Banque a supposé que les trois facteurs suivants liés aux charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2026 seraient identiques à ceux de l'exercice 2025 : i) une rémunération variable dans les Services bancaires de gros et Gestion de patrimoine; ii) la conversion des monnaies étrangères et iii) l'incidence du PCS. À titre de référence, au T2 2026, la rémunération variable, la conversion des monnaies étrangères et l'incidence du PCS ont représenté, dans l'ensemble, environ 2 % de l'augmentation de 5 % des charges autres que d'intérêts rajustées sur 12 mois. Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs qui sont sous le contrôle et hors du contrôle de la Banque, notamment l'exactitude des prévisions de la Banque en matière de rémunération des employés et de prestations d'avantages sociaux, les incidences du rendement de l'entreprise sur la rémunération variable, l'inflation, le rythme des initiatives de productivité dans l'ensemble de l'entreprise et les charges imprévues, comme les dossiers litigieux. Se reporter à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la TD pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les risques et les incertitudes pouvant avoir une incidence sur les estimations de la Banque.
5. La fourchette estimative de la PPC de la Banque est fondée sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques inhérents et des incertitudes. Les résultats peuvent varier en fonction des conditions et du rendement économiques ou de crédit, notamment du niveau de chômage, des taux d'intérêt, de la croissance ou de la contraction économique, et des facteurs et conditions de crédit propres à l'emprunteur ou au secteur, et tiennent compte des incertitudes commerciales et liées aux politiques. L'estimation de la PPC de la Banque est assujettie à des risques et à des incertitudes, notamment ceux qui sont énoncés à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la Banque.
6. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée/moyenne du montant net des prêts.

## Diapositive 12

1. Les attentes de la Banque en matière d'économies des coûts annualisées à moyen terme sont fondées sur les hypothèses prospectives de la TD, y compris la situation économique générale, l'incidence des taux de change et le contexte d'exploitation, notamment le contexte réglementaire, juridique et politique. Ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs qui sont hors du contrôle de la Banque. Se reporter à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la TD pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les risques et les incertitudes pouvant avoir une incidence sur les estimations de la Banque.
2. Les attentes de la Banque concernant les cibles financières de 2026 et à moyen terme en matière de produits supplémentaires et d'économies de coûts générées par l'IA sont sujettes à des incertitudes inhérentes et sont fondées sur des hypothèses de la TD concernant certains facteurs, notamment les conditions générales de l'économie et du marché, ainsi que l'établissement des priorités et le calendrier des investissements commerciaux à réaliser par rapport aux feuilles de route de livraison. Ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs qui sont hors du contrôle de la Banque. Se reporter à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la TD pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les risques et les incertitudes pouvant avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

## Diapositive 13

1. Tel qu'il a été déclaré dans le rapport de gestion de 2024 de la TD, la Banque a convenu, le 10 octobre 2024, d'une résolution (la « résolution globale ») à l'égard d'enquêtes déjà divulguées liées à ses programmes relatifs à la conformité à la Bank Secrecy Act (BSA) et de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA), à la suite d'une collaboration et d'un engagement actif avec les autorités et les organismes de réglementation (collectivement, le « programme de LCBA-BSA aux États-Unis »). La Banque et certaines de ses filiales aux États-Unis ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), du Federal Reserve Board et du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN). Elles ont également conclu une entente sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. La Banque met l'accent sur le respect des modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer, y compris sur le respect des exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. En outre, la Banque entreprend d'améliorer les programmes de LCBA, de lutte contre le financement d'activités terroristes et de sanctions (« programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise »). Pour en savoir plus sur la résolution globale, les mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque, les activités d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise et les risques associés à ce qui précède, consulter la diapositive 1 de cette présentation et les sections « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » et « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs – Mesures correctives visant le programme de LCBA-BSA et le programme de LCBA de la TD » du rapport de gestion 2025 de la Banque, et la section « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » du rapport de gestion du T2 2026 de la Banque.



# Notes explicatives des diapositives 14 à 23



## Diapositive 14

1. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
2. Canada : D'après les Services bancaires personnels, Placements directs (excluant les opérations libre-service) et les Services bancaires aux entreprises. États-Unis : D'après les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux PME aux États-Unis.
3. Les utilisateurs ayant ouvert au moins une session sur leur appareil mobile au cours des 90 derniers jours.
4. Toutes les opérations financières traitées au moyen de canaux non assistés (en ligne, mobile, GAB et système RVI).
5. Part des comptes dont le titulaire de compte est inscrit aux options numériques en libre-service à la fin du trimestre.
6. Nombre d'opérations effectuées en libre-service sur la plateforme MonAssurance.
7. Les objectifs numériques à moyen terme de la Banque reposent sur des hypothèses prospectives comportant des risques et des incertitudes inhérents et sont fondés sur des hypothèses de la TD concernant certains facteurs, notamment les conditions générales de l'économie et du marché, ainsi que l'établissement des priorités et le calendrier des investissements commerciaux à réaliser par rapport aux feuilles de route de livraison. Se reporter à la diapositive 1 et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la Banque pour en savoir plus sur les risques et les incertitudes qui pourraient avoir une incidence sur les objectifs de la Banque.
8. DDM = Douze derniers mois.

## Diapositive 17

1. Provision totale pour pertes sur créances sous forme de pourcentage des prêts bruts.
2. Le premier trimestre de 2020 correspond à la couverture des provisions avant la pandémie. L'année 2020 marque le sommet de la couverture des provisions durant la pandémie.

## Diapositive 18

1. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017, la Banque a adopté la NIIF 9, qui remplace les lignes directrices de la norme IAS 39. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et a comptabilisé tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2017 par un rajustement du solde d'ouverture du résultat non distribué. Par conséquent, les résultats des exercices 2018 et après reflètent l'adoption de la NIIF 9, tandis que les résultats des périodes antérieures reflètent l'application de la norme IAS 39.

## Diapositive 19

1. La LDCVD aux États-Unis comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.
2. Comprend les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

## Diapositive 20

1. La provision aux États-Unis comprend le portefeuille international.
2. Ratio de couverture : provision totale pour pertes sur créances sous forme de pourcentage des prêts bruts.
3. La quote-part des partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux É.-U. renvoie à la quote-part des partenaires des programmes de détaillants associée à la PPC du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.
4. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers comprennent les portefeuilles de LDCVD, de prêts auto indirects et les autres portefeuilles de services bancaires personnels.
5. La fourchette estimative de la PPC de la Banque est fondée sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques inhérents et des incertitudes. Les résultats peuvent varier en fonction des conditions et du rendement économiques ou de crédit, notamment du niveau de chômage, des taux d'intérêt, de la croissance ou de la contraction économique, et des facteurs et conditions de crédit propres à l'emprunteur ou au secteur, et tiennent compte des incertitudes commerciales et liées aux politiques. L'estimation de la PPC de la Banque est assujettie à des risques et à des incertitudes, notamment ceux qui sont énoncés à la diapositive 1 de cette présentation et à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion du T2 2026 de la Banque.

## Diapositive 21

1. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts/acceptations et prêts bruts par portefeuille.

## Diapositive 22

1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée/moyenne du montant net des prêts et des acceptations.
2. Les ratios PPC nets de la Banque et des Services bancaires aux États-Unis excluent les pertes sur créances associées à la quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est comptabilisée dans le secteur Siège social.
3. Les ratios PPC bruts de la Banque, des Services bancaires aux États-Unis et du Siège social comprennent la quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est comptabilisée dans le secteur Siège social.
4. Consulter la diapositive 4, note 3.

## Diapositive 23

1. Les PPC pour prêts douteux représentent la PPC à l'étape 3 en vertu de la NIIF 9; les PPC pour prêts productifs représentent les actifs financiers, les engagements de prêts et les garanties financières aux étapes 1 et 2.

# Notes explicatives des diapositives 24 à 32



## Diapositive 24

1. Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances à l'étape 3 (actifs dépréciés) sur prêts en % de la moyenne des prêts et acceptations nets, sur une base trimestrielle annualisée. D'après surtout la région géographique responsable de l'enregistrement de l'opération. Données internationales non affichées. Comprend les prêts évalués à la JVAERG. Comprend la provision pour les instruments hors bilan.

## Diapositive 25

1. À l'exclusion du secteur Gestion de patrimoine et Assurance et du portefeuille de prêts hypothécaires des Services bancaires de gros.
2. Le rapport prêt-valeur actuel du portefeuille de CGBI est calculé selon l'indice des prix des maisons Teranet – Banque Nationale<sup>MC</sup> et pondéré en fonction de l'exposition totale, en fonction du solde à payer du prêt hypothécaire ou de la limite de crédit autorisée de la LDCVD pour les risques assurés et non assurés, à l'exclusion du portefeuille de prêts hypothécaires des Services bancaires de gros. L'indice des prix des maisons Teranet – Banque Nationale<sup>MC</sup> est une marque de commerce de Teranet Enterprises Inc. et de la Banque Nationale du Canada, dont l'utilisation interne réservée à l'équipe Crédit garanti par des biens immobiliers de La Banque Toronto-Dominion est autorisée en vertu d'une licence. Les données et les indicateurs de l'indice des prix des maisons Teranet – Banque Nationale<sup>MC</sup> sont utilisés avec la permission de Teranet Inc. et de la Banque Nationale du Canada. Le contenu de ce document et les produits qui y sont liés ne sont ni approuvés, vendus ou promus par Teranet, la Banque Nationale du Canada, ou leurs fournisseurs ou sociétés affiliées. Ni Teranet, la Banque Nationale du Canada ou leurs concédants de licence de données tiers, ni leurs sociétés affiliées, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et nient expressément toute garantie portant sur la qualité marchande, le caractère adéquat pour un objectif ou usage particulier, la pertinence, l'exactitude, l'opportunité ou l'exhaustivité relatives au produit ou à des produits connexes. Sans limiter la généralité de ce qui précède, en aucune circonstance Teranet, la Banque Nationale du Canada, leurs concédants tiers ou leurs sociétés affiliées ne seront responsables des dommages ou des pertes résultant d'erreurs, d'omissions ou de retards liés à la diffusion de l'indice, ni de tout dommage direct, spécial, punitif ou accessoire, même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages, que ce soit en vertu de la théorie de la responsabilité contractuelle, délictuelle, sans faute ou autre.
3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

## Diapositive 26

1. Ne tient pas compte de la portion renouvelable de la LDCVD et du portefeuille de prêts hypothécaires des Services bancaires de gros.
2. Consulter la diapositive 25, note 2.
3. Consulter la diapositive 25, note 3.
4. L'amortissement comprend les prêts dont les paiements contractuels au montant fixe ne suffisent plus pour couvrir les frais d'intérêts calculés en fonction des taux en vigueur au 30 avril 2026.
5. La cote de crédit moyenne est pondérée selon l'exposition.
6. Le CGBI consenti aux investisseurs représente le CGBI pour lequel la garantie est un immeuble de placement non occupé par le propriétaire.

## Diapositive 27

1. Comprennent les prêts des Services bancaires aux PME et les prêts sur cartes de crédit Affaires.
2. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.
3. Le secteur industriel/manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et les Services bancaires de gros.
4. La catégorie « Autres » comprend : l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

## Diapositive 28

1. Consulter la diapositive 19, note 1.
2. Le rapport prêt-valeur est calculé selon le Loan Performance Home Price Index, en fonction du solde à payer du prêt hypothécaire ou de la limite de crédit autorisée de la LDCVD.

## Diapositive 29

1. Consulter la diapositive 27, note 2.
2. Consulter la diapositive 27, note 3.
3. La catégorie « Autres » comprend : l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les produits forestiers, les métaux et mines, les produits pétroliers et gaziers ainsi que d'autres secteurs.

## Diapositive 32

1. Les mesures relatives aux capitaux propres et aux liquidités ont été calculées conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et les normes de liquidité du BSIF.
2. Consulter la diapositive 4, note 3.
3. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Notes explicatives des diapositives 33 à 40



## Diapositive 33

1. Consulter la diapositive 32, note 1.
2. Rend compte des créances impayées et converties au taux de change en date du 30 avril 2026. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
3. Cette mesure a été calculée conformément à la ligne directrice Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes CTAP) du BSIF.
4. Comprend la valeur nominale des titres de créance à long terme de premier rang non garantis impayés émis le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont la durée restante jusqu'à l'échéance est supérieure à un an. Les titres de créance à long terme de premier rang non garantis dont l'échéance initiale est moins de 400 jours ne sont pas admissibles pour recapitalisation interne et ne sont pas considérés comme des CTAP.

## Diapositive 34

1. Les dépôts d'entreprises excluent le financement de gros.
2. Selon les données du BSIF sur la part de marché des produits.
3. Selon le total de l'actif. À l'exception de Goldman Sachs et de Morgan Stanley. Source : S&P Global Market Intelligence.
4. Se reporter à la diapositive 3, note 7.
5. Les mesures relatives aux liquidités ont été calculées conformément aux lignes directrices sur les normes de liquidités du BSIF.

## Diapositive 35

1. Au 30 avril 2026. Les notations financières ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.
2. Reflète les notes attribuées par Fitch aux dépôts à long terme, mises à jour suivant la fin du trimestre, le 12 mai 2026. Reflète les notes attribuées par Fitch aux Perspectives, mises à jour suivant la fin du trimestre, le 3 juin 2026.
3. Sous réserve de la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne des banques.
4. Les notes tiennent compte des notes attribuées aux créances de premier rang de sociétés de portefeuille.
5. Se reporter à la diapositive 4, note 1.
6. Se reporter à la diapositive 4, note 2.

## Diapositive 36

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.
2. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.
3. Comprend les billets avec remboursement de capital à recours limité, les actions privilégiées et les titres de créance à durée indéterminée de catégorie 1.

## Diapositive 37

1. Exclut certains billets de placements privés et billets structurés.
2. En dollars canadiens, au taux de change du 30 avril 2026.
3. Représente des titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes seulement.
4. Comprend les billets avec remboursement de capital à recours limité, les actions privilégiées, les titres de créance subordonnés et les titres de créance à durée indéterminée de catégorie 1. Les titres de créance subordonnés comprennent certains billets de placements privés. Ces effets ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des capitaux propres.

## Diapositive 39

1. Le rapport prêt-valeur actuel est calculé selon l'indice des prix des maisons Teranet – Banque Nationale et pondéré en fonction du solde.
2. Calculés sur la base des équivalents en dollars canadiens selon le taux de change applicable à la date de l'émission.
3. Consulter la diapositive 35, note 1.
4. La Covered Bond Label Foundation et ses sociétés affiliées ne sont pas associées aux obligations sécurisées de la TD; elles ne les approuvent pas et elles ne formulent aucune recommandation à leur égard.

## Diapositive 40

1. Les actions privilégiées et les titres de créance subordonnés autres que des FPUNV émis le 23 septembre 2018 ou après cette date seraient également visés.
2. Au moment de déterminer le multiplicateur, la SADC doit tenir compte de l'exigence, prévue dans la *Loi sur les banques* (Canada), selon laquelle les banques doivent maintenir un capital suffisant et les instruments de recapitalisation interne de rang égal admissibles doivent être convertis dans la même proportion et recevoir le même nombre d'actions ordinaires par dollar afférent à la créance qui est convertie.

# Notes explicatives des diapositives 41 à 43



## Diapositive 41

1. Initialement, les actifs détenus dans la fiducie comprendront la série d'actions privilégiées émises dans le cadre de chaque série de billets de capital à recours limité. Après l'émission des billets de capital à recours limité, les actifs détenus dans la fiducie peuvent également comprendre i) les actions ordinaires émises lors d'un événement déclencheur, ii) les espèces liées au rachat de la série d'actions privilégiées, ou à son achat par la Banque aux fins de résiliation, ou iii) une combinaison de ces possibilités, selon les circonstances.
2. En vertu des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF relatives au chapitre 2 – Définition des fonds propres, en vigueur depuis novembre 2024, chaque situation suivante représente un événement déclencheur : i) le surintendant annonce publiquement qu'il n'estime plus la Banque viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et qu'une fois tous les instruments d'urgence convertis ou radiés, selon le cas, et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents ou appropriés, il est raisonnablement probable que la viabilité de l'institution en question sera rétablie ou maintenue; ii) l'administration fédérale ou une administration provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement du Canada ou de l'administration d'une province, sans laquelle le surintendant aurait déterminé la Banque non viable.

## Diapositive 42

1. Lien vers la déclaration complète du BSIF : <http://osfi-bsif.gc.ca/fr/nouvelles/bsif-reitere-ses-consignes-sur-instruments-autres-elements-fonds-propres-categorie-1-instruments>.
2. Ce tableau comparatif est fourni à titre indicatif et vise à mettre en évidence les différences dans les pratiques du marché. Les données proviennent de sources publiques.
3. Le 9 décembre 2024, l'Australian Prudential Regulation Authority (APRA) a annoncé son intention de retirer progressivement les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires des banques australiennes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'APRA permettra aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires de compter comme catégorie 2 jusqu'à leur première date d'appel prévue d'ici 2032.

## Diapositive 43

1. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
2. Ne comprend pas le portefeuille d'intermédiation bancaire des Services bancaires de gros. Incidence de la variation de 100 pdb des taux d'intérêt de l'ensemble de la courbe sur les produits d'intérêts nets pour le portefeuille d'intermédiation bancaire des Services bancaires de gros au T2 2026 : 5 M\$ CA pour CAD +100 pdb, (6 M\$ CA) pour CAD -100 pdb, (101 M\$ CA) pour USD +100 pdb, et 92 M\$ CA pour USD -100 pdb.

# Coordonnées des Relations avec les investisseurs



**Téléphone :**

416-308-9030 ou 1-866-486-4826

**Courriel :**

[tdir@td.com](mailto:tdir@td.com)

**Site Web :**

[www.td.com/francais/investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs)

The letters 'IR' in a large, bold, blue serif font, enclosed within a light blue square border.

Award winner  

---

Canada 2026